

NOUVELLE CALEDONIE  
ET DEPENDANCES  
Service de l'Agriculture

---

INSTITUT DE RECHERCHES  
SUR LES FRUITS ET AGRUMES  
(IRFA)

---

# **Le développement fruitier de la Nouvelle Calédonie**

---

H. GUYOT

Paris - Octobre 1977

NOUVELLE CALEDONIE  
ET DEPENDANCES  
Service de l'Agriculture

---

INSTITUT DE RECHERCHES  
SUR LES FRUITS ET AGRUMES  
(IRFA)

---

# Le développement fruitier de la Nouvelle Calédonie

---

SOMMAIRE  
-----

LE DEVELOPPEMENT FRUITIER EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Introduction	p. 1 à 6
Remerciements	p. 7
La Nouvelle-Calédonie et son agriculture (feuilles bleues)	p. I à XII
Les perspectives de la consommation fruitière en Nouvelle-Calédonie. Les facteurs de consommation intérieure	p. 8 à 10
<u>Mesures proposées pour l'amélioration de la production fruitière en Nouvelle-Calédonie</u>	p. 11 à 30
Mesures incitatives pour l'amélioration de la qualité	p. 12 à 19
Mesures concernant l'amélioration de la qualité des fruits, vu sous l'angle variétal, la diversification et l'étalement de la production	p. 20 à 23
Mesures concernant la vulgarisation, la formation et l'encadrement des agriculteurs	p. 24 à 30
L'unité-type de production	p. 26 à 30
Conclusions	p. 31 à 32
Annexes 1 à 4	



## DEVELOPPEMENT FRUITIER

EN

### NOUVELLE - CALEDONIE

Au début du XIXème siècle ,Frédéric LIST,professeur à l'Université de Tübingen , estimait qu'une nation normale est celle où sont développés harmonieusement agriculture,industrie,commerce. Sans doute,toutes les nations ne peuvent atteindre ce stade. Certaines sont défavorisées par un sous-sol pauvre ou un climat ingrat. Mais celles qui possèdent les éléments productifs suffisants doivent y parvenir au terme d'une évolution progressive.

L'histoire montre que les nations les mieux douées passent par cinq stades successifs :

-l'état sauvage où les hommes vivent de la cueillette des fruits offerts par la nature et de la chasse ;

-l'état pastoral où les hommes s'adonnent à l'élevage ;

-l'état agricole marqué par la mise en culture des terres ;

-l'état agricole et manufacturier où cette activité se double d'une activité industrielle;

-enfin l'état agricole,manufacturier et commercial qui comporte, en outre, des échanges actifs et correspond à la nation normale.

Actuellement en Nouvelle-Calédonie ,le commerce est prospère tout au moins celui d'importation ( 27.049 millions de frcs CFP en 1975 et 24.179 millions de frcs CFP en 1976 dont 5.172 millions de frcs CFP de produits alimentaires) car celui d'exportation (hors le nickel sous

..... ses formes diverses) est pour ainsi dire inexistant. Les exportations de café, de coprah, de trocas ou autres coquillages et de ferraille sont extrêmement faibles en valeur et peuvent être conjoncturellement nulles comme ce fut le cas pour le coprah en 1975.

La vie économique du territoire est fondée en grande partie sur l'extraction et la métallurgie du nickel (98% des exportations en 1976). La bonne marche de la seule société de métallurgie de Nouvelle-Calédonie conditionne l'équilibre économique de l'île.

L'agriculture n'est pas florissante; les petites industries sont pour ainsi dire inexistantes (traitement du coprah, travail des coquillages ou des trocas, etc....) et n'ont pas d'impact économique.

L'élevage est extensif (une tête de bétail pour près de 3 ha 50).

Les calédoniens vont à la chasse au cerf ou à la pêche dans les lagons.

Beaucoup d'hommes vivent encore de la cueillette (ou du ramassage) des noix de coco, du café et des fruits.

L'idéal de Frédéric LIST qui est celui auquel doivent tendre tous les pays pour réaliser une "nation normale" à économie complexe, est loin d'être atteint en Nouvelle-Calédonie.

-----

Dans le domaine des fruits, l'objet de ce rapport, la situation est à peu près identique à celle qu'ont du trouver les Français en 1853 : l'économie agro-pastorale était basée sur des cultures traditionnelles qui subsistent encore aujourd'hui : taro, igname, manioc, fruits.

Certes de nouvelles espèces fruitières ont été introduites et sont venues compléter les quelques espèces endémiques. Elles n'ont pas fait l'objet de soins particuliers et font partie maintenant du paysage.

Et pourtant, à plusieurs reprises, d'importantes décisions ont été prises pour développer, aider et soutenir l'agriculture calédonienne qui depuis la fin de la deuxième guerre mondiale est en régression constante. Elle n'a pas su s'organiser et surtout se moderniser à temps. Cette déficience est trop souvent éludée par le terme "agriculture extensive". Celle-ci recouvre des structures archaïques.

Chacun sait que l'agriculture pour être rentable nécessite des investissements importants: "Elle exige du travail et des connaissances techniques en vue de fournir des produits commercialisables à partir de terre et de capitaux" comme le signalait la Commission de Politique

..... rurale de Nouvelle-Calédonie (Rapport de synthèse 1976).

Or les Calédoniens ont préféré investir les bénéfices accumulés pendant la dernière guerre et provenant du secteur agricole, dans les secteurs secondaire et tertiaire jugés plus productifs.

Depuis le " boom " du nickel, la concurrence faite à l'agriculture par la mine et ses services annexes, s'est accentuée et les Calédoniens se sont encore plus détournés de l'agriculture considérée dès lors plus comme un mode de vie que comme une source de revenu.

La concurrence a découragé la production locale et le commerce d'importation calédonien a évidemment avantage à cette situation .

Il faut reconnaître que cette situation anormale est due en partie au fait que les pays voisins, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, jouissant de conditions naturelles plus satisfaisantes ( sols et hygrométrie ) et d'une organisation poussée de leurs marchés, peuvent exporter à des prix très bas.

Donc la population agricole calédonienne semble être devenue une population de doubles actifs : l'agriculture, pour elle, constitue une semi-activité où la notion de rendement et de productivité ne présente pas une importance primordiale.

C'est ainsi, alors que le climat de la Nouvelle-Calédonie est tel que certaines années il existe de véritables périodes de sécheresse, que peu de travaux ont été réalisés pour la maîtrise de l'eau cependant indispensable en agriculture moderne. Combien d'hectares pourraient être cultivés en saison des pluies si l'on n'avait pas à craindre les crues consécutives aux fortes précipitations et combien d'hectares pourraient produire à contre saison si les eaux souterraines, distribuées en petites nappes dans les vallées, étaient utilisées pour l'irrigation ?

Tout le monde reconnaît que la Nouvelle-Calédonie pourrait produire plus et mieux. Techniquement la plupart des cultures tropicales et certaines tempérées sont possibles . Les techniques culturales doivent être adaptées aux conditions de milieu des différentes zones écologiques de l'île . Passer d'une agriculture archaïque à une agriculture moderne ne se fait pas, ni du jour au lendemain , ni à coup de rapports. Il faut des moyens importants tant humains que financiers tant pour l'adaptation des techniques, l'orientation des agriculteurs vers telle ou telle spéculation agricole que pour l'encadrement, les démonstrations et la formation.

Depuis longtemps cette situation a été décrite dans de nombreux rapports rédigés par les responsables de l'Agriculture et de l'Economie du Territoire. Nous n'allons pas en faire l'historique, mais nous citerons les conclusions du rapport fait en Décembre 1970 à l'Assemblée territoriale en ce qui concerne le développement de la production fruitière :

"Malgré d'excellentes conditions, la production de fruits est largement déficitaire. Une grande partie des besoins est couverte par les importations qui sont désormais constantes et qui vont en s'accroissant .

"La croissance démographique et l'augmentation du pouvoir d'achat ne feront qu'accentuer cette tendance.

"Une information technique et économique de base sur les productions fruitières est nécessaire.

"Dans ce but ,il conviendrait d'abord de faire venir pour une mission de deux mois, un spécialiste de l'Institut Français de Recherches fruitières Outre-Mer,organisme qui dispose déjà à travers le monde tropical et équatorial, de tout un réseau de stations et de correspondants ".

C'est ainsi que les Autorités territoriales de Nouvelle-Calédonie et Dépendances ont confié , en 1971, à l'Institut Français de Recherches Fruitières Outre-Mer (IFAC) devenu depuis 1976 l'Institut de Recherches sur les fruits et agrumes (IRFA) une étude de la situation du moment de la production fruitière dans le territoire et des moyens à mettre en oeuvre pour développer et améliorer cette production.

Un rapport de la mission effectuée par Mr PRALORAN du 4 Juin au 24 Juillet 1971 en Nouvelle-Calédonie , a été remis en Novembre de la même année aux Autorités territoriales. Il comprenait :

- Dans une première partie , les conditions du moment de l'arboriculture fruitière dans le territoire : Aperçu écologique, inventaire fruitier succinct, aspect général de la consommation fruitière.

- Dans une deuxième partie , l'étude de l'avenir possible de l'arboriculture fruitière en Nouvelle-Calédonie : évaluation des besoins intérieurs et des exportations éventuelles, amélioration et rationalisation des circuits de distribution des fruits, choix des lieux de production,



....définition des études écologiques, agronomiques et économiques à entreprendre, établissement d'un programme d'action et proposition de mise en oeuvre de ce programme, évaluation du coût d'une station fruitière, base d'un développement fruitier dans le territoire.

Le programme d'action, avec la création d'une Station fruitière, de Mr PRALORAN (peut être trop coûteux ou trop ambitieux) n'a pas retenu l'attention des Autorités territoriales puisqu'il n'a pas été, semble-t-il, ni commenté, ni critiqué afin de l'adapter aux possibilités financières du Territoire avec un étalement des investissements nécessaires.

En 1975, alors que le Groupe de travail de la Commission de politique rurale de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances constatait l'inertie de la production fruitière du Territoire et proposait quelques dispositions techniques à prendre pour améliorer cet état de choses, une Association apolitique de type loi 1901 : FRUITICAL était créée à la même époque avec pour objectif la promotion de la culture fruitière sur le Territoire.

FRUITICAL estime: " que la Nouvelle-Calédonie est un pays où l'agriculture, prise au sens large du terme, doit être très diversifiée car on se heurte très vite à la surproduction dans tous les domaines. Cette surproduction tient aux faits : qu'il y a peu de consommateurs, que les produits sont de qualité médiocre peu attractifs, qu'ils sont offerts à un prix qui n'est pas compétitif au plan mondial, ces deux facteurs interdisant l'exportation."

" Cependant, dans de rares domaines, et la culture fruitière est de ceux là, il y a possibilité d'améliorer la production locale, et de transformer sur place en jus ou en pulpe congelée quelques espèces fruitières qui pourront être exportées à terme ".

" Par ailleurs, certains fruits " de luxe " sont à maturité à contre-saison du fait de la situation de la Nouvelle-Calédonie dans l'hémisphère sud et pourraient, dans un avenir plus lointain, être exportables (mangues; avocats, litchis, pomelos, ananas )."

FRUITICAL a demandé aux Autorités territoriales la réactualisation du rapport de M. PRALORAN laissé en sommeil depuis 1971.

Le présent rapport rédigé à la suite d'une mission effectuée par l'auteur ,inspecteur général de l'IRFA, en juin 1977, n'a pas pour objet de revenir sur les principaux points du Rapport de Mr PRALORAN qui ,très complet et relativement récent , reste toujours d'actualité.

Il se limitera à indiquer ce que l'Institut de Recherches sur les Fruits et les agrumes ( IRFA) préconise comme actions à mener dans le cadre d'un programme global de développement fruitier destiné à :

- un meilleur approvisionnement en fruits du marché intérieur calédonien en quantité et en qualité.
- un étalement de la production fruitière dans le temps.
- une utilisation des excédents saisonniers en industrie et une fabrication de produits élaborés congelés.
- une orientation de productions nouvelles ou améliorées en vue de rechercher des marchés extérieurs.

=====

R E M E R C I E M E N T S

L'auteur de ce rapport exprime sa gratitude et ses vifs remerciements à toutes les personnes dont l'accueil, l'aide et les informations ont assuré l'excellent déroulement de sa mission en Nouvelle-Calédonie, et notamment à :

- M. le Haut-Commissaire de la République dans l'Océan Pacifique.
- M. BERTHEZENE, chef de Cabinet au Haut-Commissariat.
- M. DUJARDIN, Secrétaire Général adjoint pour les affaires économiques.
- M. JARRY, Chef du Service de l'Agriculture.
- M. FINET, Chef du Service du Génie Rural.
- M. ICKAWE, Chef du Service de Développement.
- M. SOMMY, Chef du Service de Législation
- M. PENE, Conseiller territorial et Président de la Chambre d'Agriculture.
- M. AIFA, Conseiller Territorial, Maire de Bourail et Président de la commission de l'Agriculture.
- M. GOPEA, Conseiller Territorial.
- M. NEOERE, Conseiller de Gouvernement.
- M. OIREMON, Conseiller de Gouvernement.
- M. NECHERO, Maire de Canala
- M. NEKARE, Président de l'Association pour le Développement Rural et Industriel (ADRI)
- M. KAYS, Vice-Président de l'ADRI
- M. RENARD, Directeur de la Société Immobilière et de Crédit (SICNC)
- Les Administrateurs de FRUITICAL et son Président M. LAURENT
- MM. KELLER, MAZARD, CARLIEZ du Service de l'Agriculture
- M. TURQUOIS, Directeur de l'Institut du Café et du Cacao en Nlle-Caled.

Les renseignements contenus dans les pages de couleur sont donnés à titre documentaire. Leur lecture n'est pas indispensable à la compréhension du rapport de l'auteur sur le "Développement fruitier en Nouvelle-Calédonie".

Ils permettent cependant de situer la place que pourrait avoir l'arboriculture dans le Territoire ou l'agriculture ne représente qu'à peine 5 % du produit intérieur brut.

La Nouvelle-Calédonie n'arrive pas à se suffire à elle même au point de vue alimentaire et les importations de produits alimentaires représentent plus de 20 % des importations totales.

o

o

o

N.B. Les renseignements statistiques ont été fournis obligeamment par M.BARNOUD, Directeur du Commerce et des prix , par M.COLOMBANI , Directeur du Commerce extérieur et par M.JARRY Chef du Service de l'Agriculture. D'autres informations proviennent de différents rapports notamment ceux du Conseil Economique et Social.

La Nouvelle-Calédonie et son agriculture

Superficie

-Ile de la Nouvelle-Calédonie (Grande Terre).....	16.920 Km2
-Ile des Pins .....	200 -
-Iles Loyauté :	
Ouvea .....	160 -
Lifou .....	1.115 -
Maré .....	650 -

Population (1976)

-133.233 habitants dont 50.762 européens et assimilés soit 38,1% de la population et 55.558 mélanésiens (41,7%) Les autres ethnies sont représentées par les polynésiens (6.391) wallisiens et néo-hébridais (9.571) vietnamiens (1.943) indonésiens (5.111) et divers (2.812).

Faible densité de population : moyenne de 5,3 habitants au Km2 soit :

Subdivision sud .....	3 habitants au Km2	
- Ouest.....	2,1	-
- Est .....	3,2	-
- Loyauté.....	6,2	-
- Nouméa.....	996,5	-

44,8 % de l'ensemble de la population calédonienne (60.000 h)

Si le nombre des Européens s'est accru depuis 1969 on assiste depuis 1973 à un mouvement inverse dû à la crise économique. En général c'est la population récemment arrivée qui, craignant la poursuite de la baisse d'activité quitte le territoire. Ces départs restent préoccupants au niveau de la consommation. (c'est à dire pour le commerce de Nouméa) On estime les départs à 4.000 personnes depuis 1973.

L'accroissement de la population mélanésienne correspond pratiquement au seul accroissement naturel (2,5%/an)

Pour 1980 on estime que la population mélanésienne serait comprise entre 63.000 et 64.000 personnes pour 61.200 Européens ,13.500 Wallisiens 7.900 Polynésiens et 3.900 personnes pour les autres ethnies.

La population de Noumea restera stationnaire; ce sont les communes contigües au chef lieu (Païta, Dumbea & Mont Dore) qui verront leur population augmenter dans de fortes proportions .

° A titre de comparaison :

Guadeloupe .....	1.779 Km2	pour	350.000habitants	(1973)
Guyane .....	89.000	-	60.000	- (1972)
Martinique .....	1.100	-	342.000	- (1972)
La Réunion .....	2.512	-	466.000	- (1972)
Corse .....	8.700	-	269.831	- (1968) ? Chiffre con-

testé bien au dessus de la réalité.

Occupation des terres en Nouvelle-Calédonie

La situation générale des terres en Nouvelle-Calédonie se présente de la façon suivante :

-Terrains domaniaux (territoire et Etat) .....	951.000 ha
-Locations domaniales .....	150.000 -
-Propriétés privées (à l'exception des lots de ville, village et plaisance) .....	386.000 -
-Concessions provisoires .....	57.000 -
-Réserves autochtones° .....	377.000 -

° Les réserves autochtones sont situées pour 209.000 ha dans les Iles des Pins et Loyauté. Les 22 réserves situées sur la Grande Terre sont réparties surtout dans les vallées de la Côte Est.

Qualité des terres

Les appréciations sur la qualité des terres tant européennes que mélanésiennes sont extrêmement variables.

Il faut indiquer que, concernant les terrains domaniaux, les demandes de concessions se poursuivent. Or ces terres que le domaine peut céder ou louer sont de qualité médiocre. Par ailleurs la surface domaniale s'amenuise. Le domaine qui subsiste est difficilement accessible et de moins en moins adapté à la mise en valeur.

Les pédologues de l'ORSTOM ont estimé que les sols à vocation agricole et pastorale se décomposent de la manière suivante :

- 30.000 hectares d'alluvions à haute potentialité.
- 180.000 - de sols tropicaux " ni squelettiques, ni hypermétalliques, ni hypermagnésiens.

Ces 210.000 hectares représentent à peine 10 % de la superficie du territoire.

Ces deux types de sols ont une vocation exclusive à être exploités de façon intensive (ce qui n'est pas généralement le cas) Cependant ils connaissent des problèmes d'eau.

L'urbanisation croissante a contribué à raréfier les terres agricoles les plus fertiles (Dumbea, Païta). Des propriétaires fonciers ont préféré attendre une éventuelle urbanisation plutôt que de mettre en valeur, notamment dans le domaine agro-pastoral, d'importantes superficies.

Caractéristiques des exploitations.

Le statut du fermage n'est pas connu en Nouvelle-Calédonie. Aussi les exploitants qui ne travaillent pas eux-mêmes la terre peuvent mettre leur terre en gérance ou la confier à des métayers. Ce système n'est évidemment pas favorable à un développement rationnel de l'investissement agricole ni à une amélioration de la mise en valeur des exploitations.

On estime le nombre des exploitations agricoles en Nouvelle-Calédonie à 780 se subdivisant ainsi :

- Région Sud : 378
- Région Ouest : 130 (estimation)
- Région Est : 222

Sur les 600 exploitations correspondant aux régions Sud et Est :

- 409 propriétés représentent l'activité principale ou unique de l'exploitant.
- 191 propriétés à une activité secondaire del'exploitant.

Il faut souligner cependant qu'il existe un grand nombre de colons possédant des terres d'une superficie moyenne de 10 hectares comme en témoigne le tableau (1955) fourni par le Service des Domaines et concernant la situation foncière de la propriété européenne:

Superficie comprise entre	Nbre de propriétaires	% par catégorie	Surface totale
0 et 25 ha	1.296	56	13.166 ha 4 a
25 et 50 ha	323	14	11.251 ha 14 a
50 et 100 ha	246	11	17.908 ha 24 a
100 et 250 ha	243	10,5	39.224 ha 33 a
250 et 500 ha	82	3,5	28.520 ha 24 a
500 et 1.000 ha	51	2	34.721 ha 90 a
1.000 et 1.500 ha	17	1	20.334 ha 10 a
1.500 et 2.000 ha	8		14.090 ha 31 a
2.000 et 3.000 ha	9	1	22.114 ha 91 a
3.000 et 5.000 ha	11		39.840 ha 5 a
5.000 et 10.000 ha	7		44.098 ha 17 a
10.000 et 15.000 ha	1		14.858 ha 67 a
15.000 et 20.000 ha	-		-
20.000 et plus	1		32.669 ha 24 a
<b>totaux</b>	<b>2.295</b>	<b>100</b>	<b>332.797 ha 34 a</b>

Depuis 1955 ,la situation a un peu évolué . Quelques domaines ont été lotis : néanmoins il semble bien que le nombre de domaines qui change de main annuellement soit extrêmement modeste.

Les terres des réserves sont inaliénables, inaccessibles et incommutables. Le droit coutumier foncier constitue pour le Mélanésien l'expression d'une solidarité tribale .Il est considéré comme intangible.

Une telle situation s'oppose à l'initiative individuelle et à toute tentative de promotion et de développement de la production agricole . Il s'ensuit donc que la mise en valeur de la propriété mélanésienne ne peut se faire que selon les modes traditionnels de mise en culture archaïques et peu efficace (Les intéressés n'ont pas la possibilité juridique d'emprunter sur leur patrimoine foncier).

Cependant le fonds d'aide et de développement de l'intérieur et des îles (F.A.D.I.L.) a été créé en 1975 pour aider la culture mélanésienne.

L'objectif du F.A.D.I.L. est de promouvoir le développement économique et social des zones rurales en Nouvelle-Calédonie. (Il n'est pas exclusivement réservé aux Mélanésiens mais il peut intervenir en leur faveur pour les aider à créer ou étendre des exploitations agricoles en apportant sa garantie aux organismes de crédit qui accordent des prêts aux opérations de développement économique de l'intérieur.)

Cet organisme doit être considéré comme un début de solution au problème de la mise en valeur de la " brousse " calédonienne. Il peut également soutenir les organisations professionnelles et les groupements de producteurs.

#### Les productions agricoles.

L'élevage extensif est la principale activité agricole de la Nouvelle-Calédonie.

Il existe 588 fermes d'élevage de bovins et 155 fermes d'élevage de porçins; sur les premières:

10 ont + de 3.200 hectares; vingt deux ont entre 1.600 et 3.200 hectares ; 51 entre 800 et 1600 hectares ; 89 entre 400 et 800 hectares et 416 entre 100 et 800 hectares.

La superficie totale des herbages et prairies atteint 280.000 ha dont 2.500 ha de prairies "dites améliorées" (semées) le reste étant constitué d'herbages naturels de qualité très médiocre .

La taille actuelle du troupeau bovin se situe aux environs de 92.000 têtes . Chiffre très contestable en + ou en -. Il existe en outre de nombreux petits éleveurs ( ou pseudo éleveurs ) Il en a été recensé 970.

Un office central ( O.C.E.F. ) a été créé pour organiser le transport, l'entreposage et la vérification de la qualité des viandes . Par la suite il fut chargé du monopole des importations des viandes puis de s'intéresser à l'abattage (il existe 247 tueries dans le territoire pour un abattage annuel de 20.000 bovins et 4.000 porçins.) en constituant quatre équipes d'abattage, ce qui n'est pas sans soulever des problèmes.



La caféiculture était une des premières spéculations agricoles de la Nouvelle-Calédonie. Elle occupait 3.000 hectares dans les 3 zones de l'Ile mais depuis 1950 elle est devenue de plus en plus une culture familiale mélanésienne pour 70 % au moins des surfaces exploitées ( 147 caféiculteurs européens contre 1.766 mélanésiens) Le café est redevenu une culture de cueillette. La remontée des cours mondiaux devrait faciliter la relance de cette culture dont la production actuelle est soutenue par une caisse de stabilisation des prix (créée en 1953). Aide en 1975:78.000CFP/t.arabica

En 1974-1975 la production commercialisée s'est élevée à 663 tonnes dont 79 d'Arabica et 584 de Robusta . En 1975 , 284 t ont été exportées.

Le coprah une des plus anciennes et traditionnelles productions locales est surtout produit dans les îles Loyauté : Ouvéa (dont c'est la seule ressource)fournit 80 % de la production calédonienne qui est en pleine décroissance.

La production en 1975 s'est élevée à 499 tonnes (dont 357 t à Ouvéa contre 1.237 t en 1964)

Cette culture sujet aux aléas météorologiques,aux dévastations cycloniques est dans les mains d'environ 1.500 familles sur un territoire de 4.000 à 5.000 hectares.

Il existe également une caisse de soutien du coprah . Aide accordée en 1975 : 7.201 CFP par tonne.

#### Les cultures vivrières et maraichères

Les cultures vivrières mélanésiennes sont mal connues,elles sont auto-consommées et rarement commercialisées sur les marchés urbains. Il s'agit surtout de manioc ,de taro, d'igname et de patate,pour les féculents et à un degré moindre le maïs ,le bananier plantain.

On a un peu plus d'indications sur la production vivrière et maraichère des Européens :

Estimation de la production de féculents traditionnels en 1975

Plantes	Ha	T/ha	Tonnes	Milliers de CFP		Valeur en CFP (milliers)
				Ala t	A l'Ha	
Igname	45	30	1.350	60	1.800	81.000
Manioc	41	30	1.230	25	750	30.750
Patate	18	15	270	40	600	10.800
Taro	64	15	960	45	675	43.200
Total	168	90	3.810	40,5	786	165.750

Le cas de la pomme de terre est particulier. En 1975 on estimait la superficie consacrée à cette culture à 109 hectares pour une production d'environ 10/t/ha soit 1.090 tonnes représentant une valeur globale de Frs CFP :27.250.000. Or la Nouvelle-Calédonie importe des pommes de terre. Il suffirait de produire 4.000 tonnes pour que les besoins de ce Territoire soient satisfaits. L'assemblée territoriale vient de con-

.... confier à l'Office de la commercialisation et d'entreposage frigorifique (O.C.E.F.) le contrôle exclusif de la production, de l'exportation et de la commercialisation de la pomme de terre.

En ce qui concerne les cultures maraichères, le marché de Nouméa semble être de mieux en mieux approvisionné mais ce marché est étroit. Tout apport supplémentaire de légumes fait chuter brutalement les prix. De jeunes agriculteurs redécouvrent cette spéculation agricole et avec l'appui des services techniques cherchent à étaler leur production grâce à l'irrigation.

Estimation des cultures maraichères en 1975

Plantes	Ha	T/ha	Tonnes	Milliers de francs CFP	
				à la tonne	à l'hectare
Aubergines	3	20	60	61	1.220
Carottes	20,6	20	412	80	1.600
Choux hatifs	11,3	20	225,3	76	1.580
Choux tardifs	1,7	20	34	76	1.580
Choux de chine	1,7	20	34	62	1.240
Concombres	47,7	25	1.192,7	52	1.000
Courgettes	13,5	15	202,2	65	975
Haricots verts	21,5	5	107,4	90	450
Melons	66,4	15	996	98	1.470
Pasteques	72,4	20	1.448	47	940
Poireaux	3,6	15	54	155	2.325
Poivrons	2,2	6	13,2	97	582
Pâtisseries	8,3	15	124,5	120	1.800
Navets	9,5	15	142,5	48	720
Tomates	44	20	88	109	2.180
Radis	0,8	5	4	34	170
<b>Total</b>	<b>328,2</b>	<b>16</b>	<b>5.137,8</b>	<b>79,4</b>	<b>1.258,3</b>

Depuis l'ouverture en Septembre 1975 du Marché de gros de Nouméa, on a quelques indications plus précises sur les besoins des consommateurs de l'agglomération tout au moins en ce qui concerne d'une part les importations de légumes qui sont très certainement consommés à Nouméa et dans les communes avoisinantes et d'autre part la fraction de la production locale commercialisée par le canal du marché de gros.

Les indications données à la page suivante sont à rapprocher des estimations du tableau ci dessus (quoique portant sur exercices différents: Ainsi par exemple

En 1975, la production de carottes était estimée à 412 tonnes alors que le Marché de gros a commercialisé de Septembre 1975 à Août 1976: 130t. (importations pendant la même période : 200 t )

la production de concombre était estimée à 1.192 t alors que le le marché de gros a commercialisé de Septembre 1975 à Août 1976: 172 t. (importations pendant la même période : 25 Kg.)

CONSOCIATION DU TERRITOIRE DURANT LA 1ère ANNÉE DU MARCHÉ DE TROS DE GUESA

PRODUITS	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
<u>AUGERGES</u> : - Importations					13		6	13			5	
- Production locale	3 474	3 755	3 620	2 963	2 372	1 013	2 517	5467	3 068	4 717	4 504	4 267
TOTAL .....	3 474	3 755	3 620	2 963	2 390	1 013	2 523	5480	3 858	4 717	4 510	
<u>CAROTTES</u> : - Importations					24 983	39 725	40 002	40430	2 945	32 314		
- Production locale	20 334	20 827	15 671	16 340	1 559	417	304	1350	628	7 487	21 396	23 649
TOTAL .....	20 334	20 827	15 671	16 340	26 542	40 142	40 306	41 780	22 573	39 801	21 326	23 649
<u>CHOUX DE CHELE</u> : - Importations	410	195	312	1 149	1 347	1 933	2 061	49	239	54		
- Production locale	4 956	5 803	4 221	2 775	2 321	4 033	4 696	3 873	3 720	4 611	6 055	6 671
TOTAL .....	5 366	5 998	5 133	3 924	3 668	5 966	6 757	3 922	3 959	4 665	6 055	6 651
<u>CHOUX</u> : - Importations	817	495	358	1 317	29 024	39 632	24 395	44 908	22 151	2 127	1 818	1 335
- Production locale	18 790	22 802	15 869	9 937	290	34	103	2 352	7 038	20 560	21 600	23 091
TOTAL .....	19 607	23 297	16 227	11 254	29 314	39 666	24 498	47 260	29 239	22 687	23 508	25 226
<u>CONCOMERES</u> : - Importations	25											
- Production locale	11 461	17 158	13 046	19 205	13 742	15 525	21 313	19 044	10 462	13 678	6 571	11 124
TOTAL .....	11 486	17 158	13 046	19 205	13 742	15 525	21 313	19 044	10 462	13 678	6 571	11 124
<u>COURGETTES</u> : - Importations		29			10	1 075	1 591					
- Production locale	7 330	8 017	6 585	4 966	3 496	1 473	5 922	6 123	4 715	3 357	6 814	6 750
TOTAL .....	7 330	8 046	6 585	4 966	3 506	2 548	7 513	6 123	4 715	3 357	6 814	6 750
<u>FRIGOTES VERES</u> : - Importations		15	15	26		6	8		17			
- Production locale	7 646	8 603	6 876	6 900	4 028	2 720	6 117	9 722	8 309	5 921	7 554	8 501
TOTAL .....	7 646	8 623	6 891	6 926	4 028	2 734	6 125	9 722	8 406	5 921	7 594	8 501
<u>POIRIAUX</u> : - Importations	2 166	2 262	810	319	224	3 518	2 344	8 293	5 601	5 139	9 539	4 209
- Production locale	2 914	3 883	3 202	387	2 540	1 527	2 499	1 982	1 464	1 435	215	1 927
TOTAL .....	5 080	6 145	4 012	706	2 764	5 045	4 843	10 275	7 065	6 574	10 054	6 576
<u>POIVRONS</u> : - Importations	571	1 297	470	430	284	3 424	3 073	2 369	2 214			
- Production locale	1 286	2 054	2 165	2 635	2 260	272	923	1 344	1 506	2 603	1 949	2 836
TOTAL .....	1 857	3 353	2 635	3 061	2 544	3 696	3 996	3 713	3 800	2 603	1 949	2 836
<u>SALADES</u> : - Importations	438	77		40	3 874	22 734	8 646	13 525	14 706	2 487	1 561	426
- Production locale	12 748	15 912	11 969	13 569	7 992	9 226	9 542	5 559	7 684	8 182	8 343	12 473
TOTAL .....	13 186	15 989	11 969	13 609	11 866	31 960	18 188	19 084	22 390	10 671	9 904	12 919
<u>TOMATES</u> : - Importations		110			23 046	32 734	48 769	47 312	34 424	4 871		
- Production locale	42 967	50 405	42 101	37 210	12 435	1 876	3 340	6 881	13 271	33 343	32 030	33 712
TOTAL .....	42 967	50 515	42 101	37 210	35 481	34 610	52 109	53 203	47 695	38 214	32 030	33 712

000000000 0 000000000



La production fruitière est largement déficitaire .Un grande partie des besoins est couverte par des importations et cependant la Grande Terre comme les Iles disposent de nombreuses espèces et variétés de fruits et jouissent d'un climat éminemment favorable qui ouvre un très large éventail de possibilités,des espèces tropicales à quelques espèces tempérées.

Le manque de statistiques ne permet pas d'estimer ni l'importance du verger calédonien ni sa production réelle.

Les plantes fruitières ne constituent guère que des petits groupes de quelques unités à quelques dizaines de pieds (quelques milliers dans certains cas pour l'ananas). Par exemple la plus grande plantation de litchis ne comprend que 60 à 70 arbres, la plus grande bananeraie couvre à peine plus d'un hectare sur la côte Est . Le plus vaste verger d'agrumes (qui comporte des pamplemousses,des pomelos,des oranges et des mandarines ) à une superficie d'environ 3hectares.

Les agrumes sont dans l'immense majorité des cas dissiminés dans les caféières comme arbre d'ombrage,les manguiers sont souvent plantés en alignement de bords de chemin ou près des habitations etc...

Dans de telles conditions,il est bien évident que toute estimation de surface ne peut avoir pour résultat que de fixer un ordre de grandeur très approximatif.

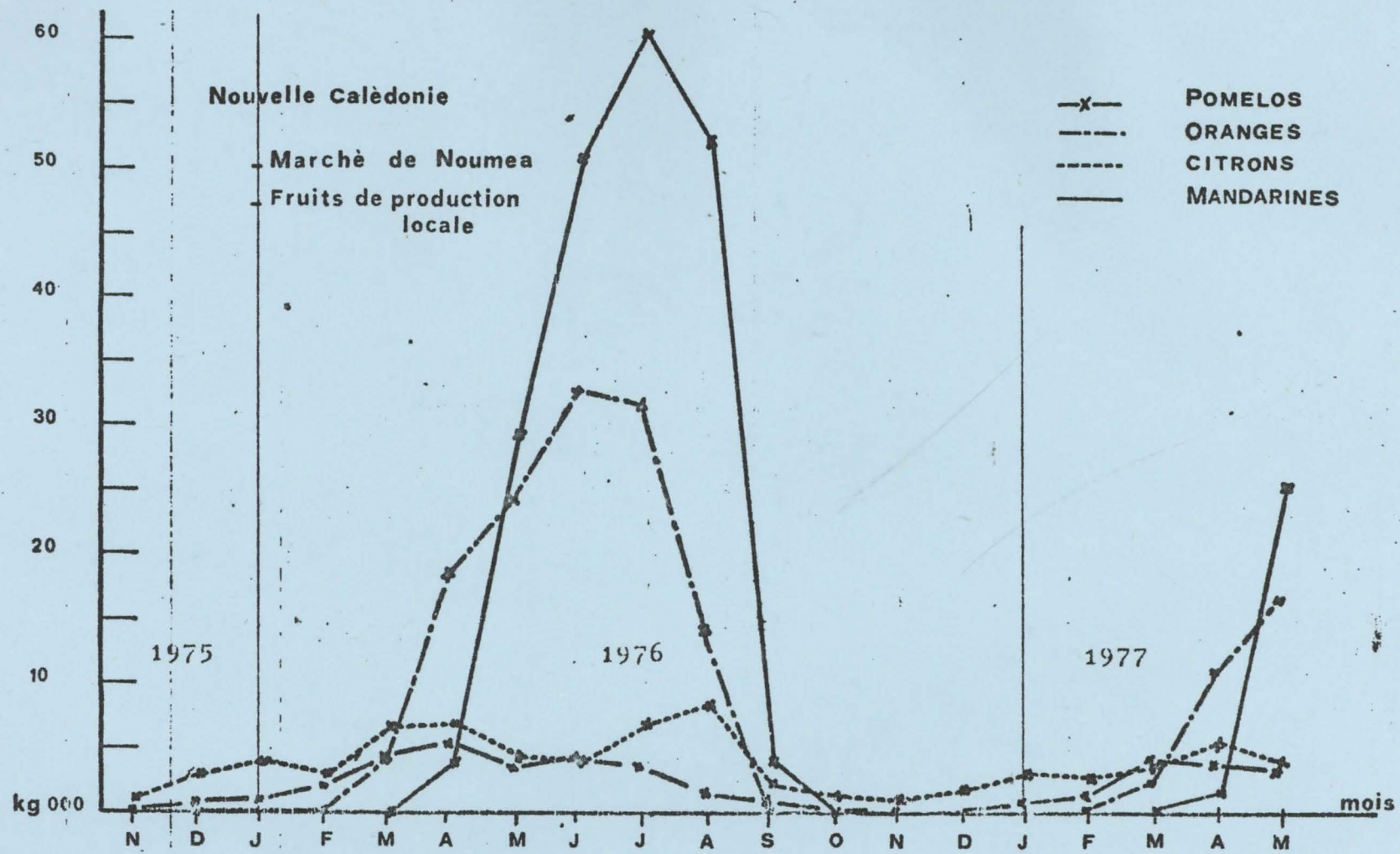
Dans un rapport de mission publié conjointement par le Service de l'Agriculture de la Nouvelle Calédonie et par l'Institut français de recherches fruitières outre mer (IFAC) devenu depuis lors l'IRFA, M. PRALORAN a admis que les principales espèces fruitières occuperaient, si elles étaient plantées en surfaces homogènes rationnelles :

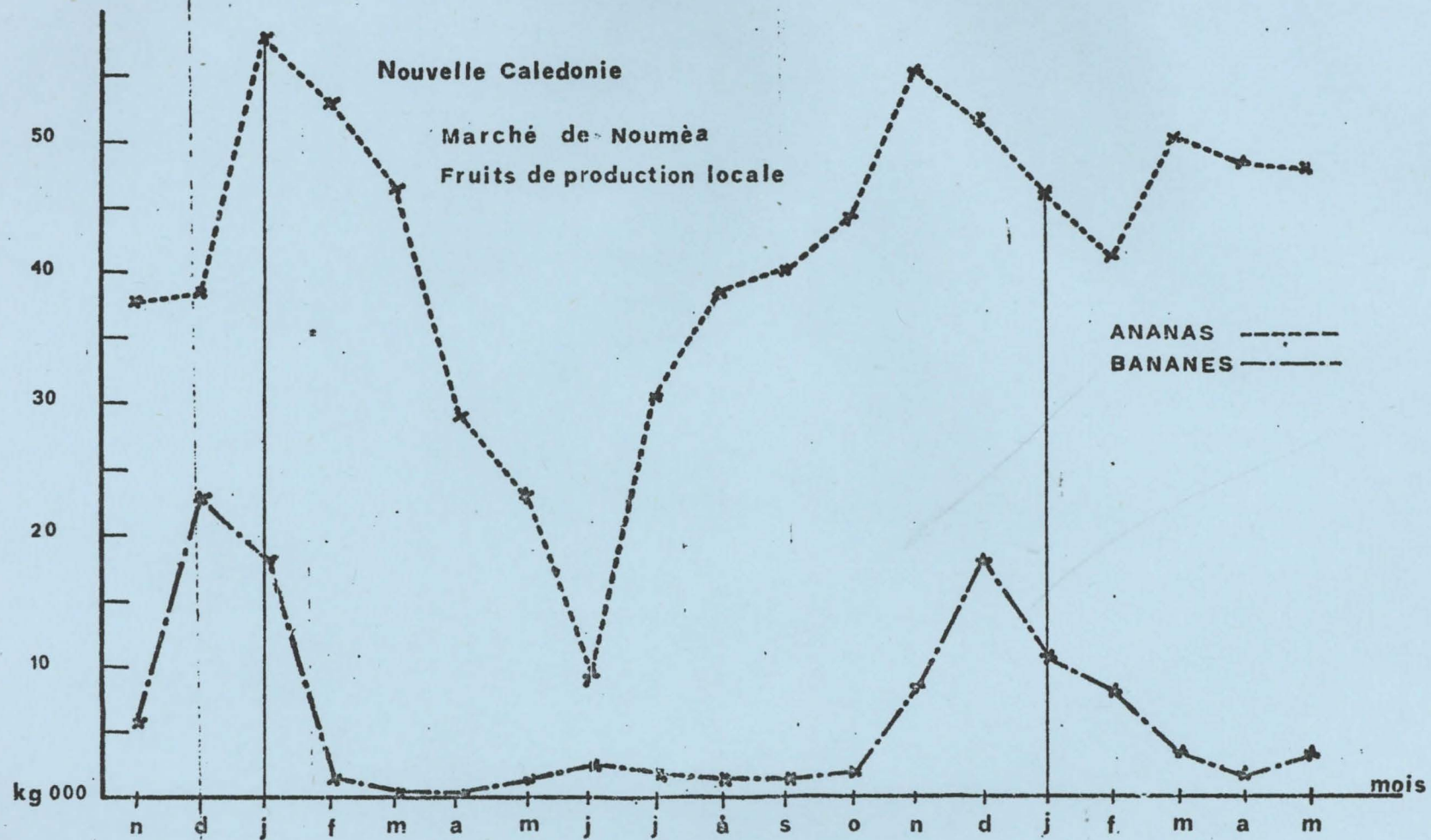
- |                 |   |
|-----------------|---|
| -1.000 hectares | : pour les agrumes  |
| - 400 à 500 ha  | : pour les bananes plantains et autant pour les bananes dessert |
| - 100 à 150 ha  | : pour les ananas °   |
| - 20 à 50 ha    | : pour les litchis °°   |
| - 200 à 500 ha  | : pour les manguiers  |
| - - de 30 ha    | : pour les avocatiers   |
| - - de 30 ha    | : pour les pêchers  |
| - - de 10 ha    | : par espèce pour les autres espèces.                           |

° estimation un peu forte actuellement.

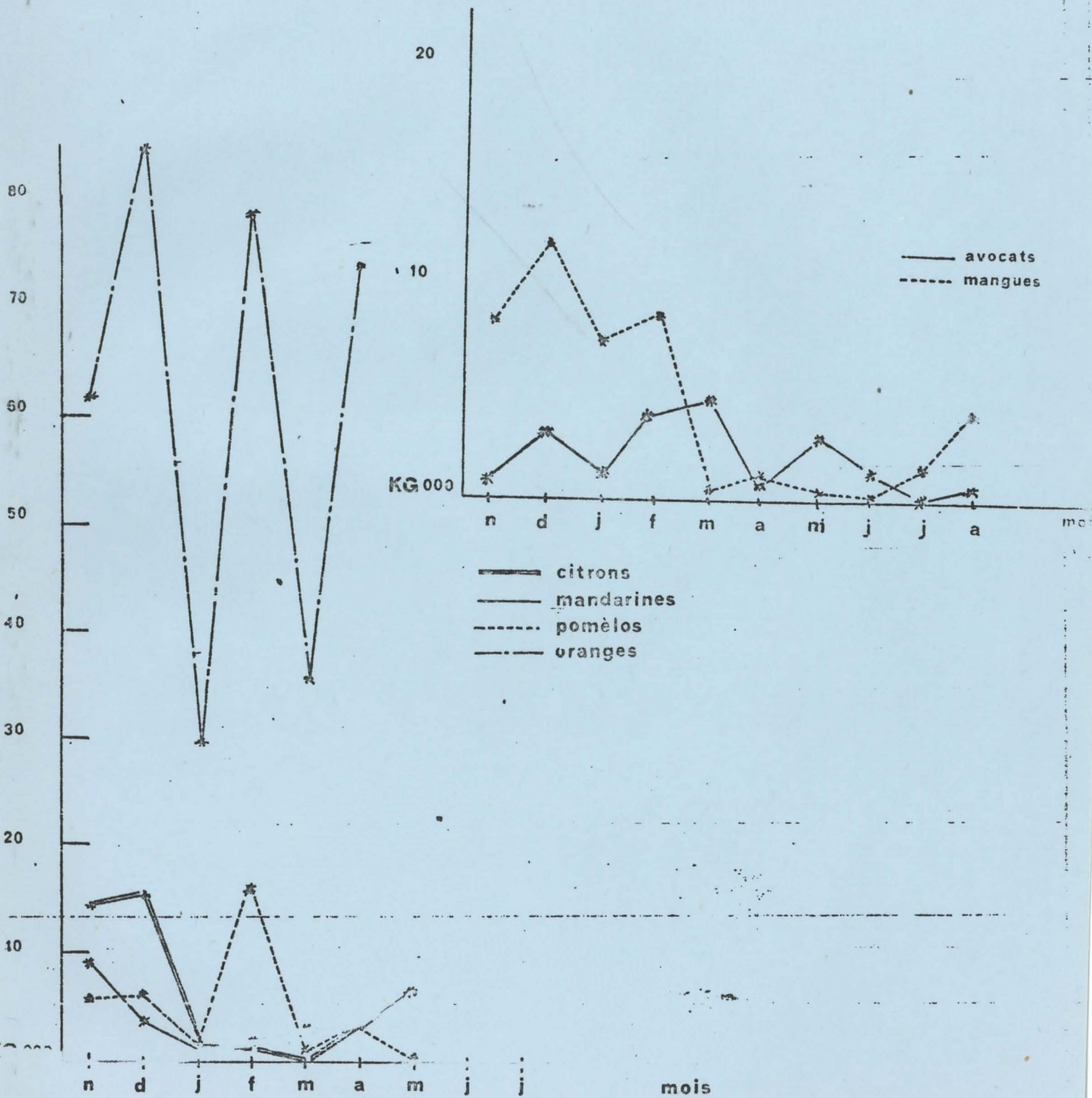
°° Chiffre inférieur à la réalité.

Chaque espèce est pauvre en variétés et ceci a une influence importante sur l'approvisionnement des marchés,la maturité étant peu étalée,il y a surabondance à un moment et pénurie à un autre .Les arbres,dans leur immense majorité, ne reçoivent aucun soins culturaux.Les traitements antiparasitaires sont inconnus. Ceci conduit à une production extrêmement fluctuante d'une année à l'autre et de qualité plus que médiocre tout au moins sur le plan présentation.





## Nouvelle Calédonie

Marché de Nouméa  
Importations



Il est de fait impossible d'estimer la production réelle du verger calédonien . Elle est pléthorique pendant quelques mois pour les agrumes (mandarines principalement, oranges et pamplemousses)

Agrumes

Commercialisation des agrumes sur le marché de Nouméa (1976)

	<u>Production locale</u>	<u>Importation</u>
Citrons (limes)	50.653 Kg	
Mandarines	202.701 -	
oranges	126.789 -	
pamplemousses	21.491 -	
Total	<u>401.634 Kg °</u>	<u>580.090 Kg °°</u>

° En moyenne 5 mois sur 12

°° Importations autorisées de Septembre à Mai soit environ 8 mois sur 12.

Importations d'agrumes en Nouvelle-Calédonie

	1973	1974	1975	1976
tonnage	385 t	656 t	574 t	580 t
valeurs en milli	16,8	38,8	31,9	31,6

Origine des agrumes importés en Nouvelle-Calédonie

	1973	1974	1975	1976
Australie	370 t 1	633 t 1	515 t 4	509 t 3
Nlle Zélande	1 t	5 t 7	27 t 9	19 t 8
E.U.A.N.	13 t 8	10 t 6	25 t 0	49 t 7
Polynésie	-	5 t 9	6 t 0	1 t 1
Divers	0 t 3	0 t 7	0 t 3	1 t 0

La consommation d'agrumes dans les pays non producteurs est de l'ordre de 35 kg par tête d'habitant et par an. Sur ces bases très éloignées de la réalité pour les pays producteurs tel que la Nouvelle-Calédonie , la production consommée serait :

- pour l'ensemble de la Nouvelle Calédonie..... 4.655 t
- pour l'agglomération de Noumea ..... 2.100 t
- pour la fraction de la population de Nouméa ne s'approvisionnant pas ailleurs qu'en ville ..... 1.050 t  
( soit environ 30.000 habitants )

Il semble donc bien que le Marché de gros ne concerne que la population de Nouméa qui n'a pas d'autres sources d'approvisionnement que les magasins de la ville.

Les autres Fruits.Importations de Fruits en Nouvelle-Calédonie

T = tonne V = Valeur en millions

		1973	1974	1975	1976
I <u>Tous fruits</u> (y compris les agrumes)	T	<u>2.600 t</u>	<u>2.900 t</u>	<u>2.608 t</u>	<u>2.589 t</u>
	V	182 M	240 M	235 M	222 M
II <u>Agrumes</u>		voir page précédente			
III <u>Fruits tropicaux</u> <sup>o</sup>	T	<u>84 t 3</u>	<u>144 t 6</u>	<u>67 t 0</u>	<u>68 t 2</u>
	V	8 M	14 M 8	8 M 8	8 M 9
IV <u>Raisins</u>	T	<u>264 t 6</u>	<u>206 t 5</u>	<u>245 t 3</u>	<u>184 t 8</u>
	V	26 M 4	25 M	32 M 1	27 M 3
V <u>Pommes et Poires</u>	T	<u>1.311 t 9</u>	<u>1.462 t 1</u>	<u>1.302 t 0</u>	<u>1.365 t 7</u>
	V	63 M 8	91 M 2	79 M 3	84 M 9
VI <u>Abricots</u>	T	<u>9 t 0</u>	<u>12 t 5</u>	<u>10 t 2</u>	<u>7 t 1</u>
	V	1 M 2	2 M	1 M 9	1 M 2
VII <u>Pêches</u> <u>Brugnons</u> <u>Nectarines</u>	T	<u>74 t 2</u>	<u>132 t 6</u>	<u>201 t 7</u>	<u>126 t 2</u>
	V	11 M 8	23 M 0	33 M 4	22 M 5
VIII <u>Cerises</u>	T	<u>28 t 2</u>	<u>13 t 6</u>	<u>28 t 9</u>	<u>21 t 3</u>
	V	5 M 4	4 M 6	5 M 8	5 M 0
IX <u>Prunes</u>	T	<u>38 t 6</u>	<u>68 t 6</u>	<u>81 t 3</u>	<u>65 t 9</u>
	V	6 M 1	11 M 1	12 M 3	10 M 7
X <u>Fruits à noyaux</u> (autres)	T	<u>3 t 1</u>	<u>13 t 7</u>	<u>8 t 6</u>	<u>1 t 4</u>
	V	0 M 4	1 M 5	2 M 0	0 M 2
XI <u>Autres fruits</u> <u>frais</u>	T	<u>102 t 7</u>	<u>119 t 0</u>	<u>75 t 8</u>	<u>83 t 7</u>
	V	9 M 9	13 M 1	10 M 2	10 M 7
XII <u>Fruits séchés</u>	T	-	<u>36 t 1</u>	<u>30 t 5</u>	<u>34 t 1</u>
	V	-	5 M 2	4 M 9	5 M 8

<sup>o</sup> fruits tropicaux : mangues, ananas, bananes, avocats etc....

Comme pour les agrumes, les importations de fruits proviennent principalement d'Australie, de Nouvelle Zélande et des Etats Unis (quelques pommes et poires proviennent de France.

Approvisionnement du Marché de gros de Nouméa  
(en Fruits locaux autres qu'agrumes)  
1976

Ananas .....	55 t	890	
Avocats .....	5 t	757	
Bananes desserts..	877 t	253	
Bananes à cuire ...	46 t	617	
fruits divers,.....	70 t	692	
	<u>1.056 t</u>	<u>209</u>	+ agrumes (401t0) 1.457 t 2
Fruits importés	2.008 t	000	+ agrumes (581t0)= 2.589 t 0
	<u>3.064 t</u>	<u>209</u>	+ agrumes (982t0)= <u>4.046 t 2</u>

\* fruits divers = Corossols, goyaves, litchis, mangues, papayes, pommes, lianes, canelle, roses, Coeurs de boeuf, .

=====

A titre indicatif , l'Ile de la Réunion produit 11. 300 tonnes de fruits et les importations de fruits frais sont de l'ordre de 5.150 tonnes .( qui ne sont consommées principalement que dans les agglomérations de St Denis et de St Pierre).

La consommation per capita est de l'ordre de 31 Kg en 1975.

Il convient de souligner cependant la distinction vis à vis de la consommation de fruits frais produits localement, entre deux types de comportement : les producteurs et les non producteurs . En effet ,les tonnages se répartissent entre :

- autoconsommation des producteurs et de leurs familles .....5.600 t pour un effectif de 70.000 personnes soit une consommation p.C. de 80 Kg
- Consommation des ménages non producteurs de fruits ..... 4.300 t pour un effectif de 415.000 personnes soit une consommation p.c. de 10 Kg 4
- Tonnages non consommés ..... 1.400 t (excédent saisonnier)

Fruits en conserveImportations de fruits en conserve  
en Nouvelle-Calédonie

T = tonnages      V = valeur en millions

		1973	1974	1975	1976
<u>Jus de fruits</u>	T	<u>672 t 2</u>	<u>437 t 0</u>	<u>315 t 5</u>	<u>288 t 2</u>
<u>sans alcool</u>	V	27 M 3	23 M 4	17 M 6	17 M 1
<u>Autres fruits</u>	T	<u>532 t 5</u>	<u>532 t 8</u>	<u>466 t 5</u>	<u>438 t 2</u>
<u>sans alcool</u>	V	27 M 7	38 M 4	31 M 6	34 M 3
<u>Fruits</u>	T	<u>1 t 7</u>	<u>0 t 8</u>	<u>3 t 2</u>	<u>1 t 1</u>
<u>congelés</u>	V	0 M 2	0 M 2	0 M 1	0 M 2
<u>Fruits et écorces</u>	T	<u>21 t 6</u>	<u>26 t 7</u>	<u>23 t 1</u>	<u>28 t 1</u>
<u>confits</u>	V	5 M 4	5 M 4	5 M 3	7 M 1
<u>Autres purées et</u>	T	<u>273 t 1</u>	<u>209 t 9</u>	<u>271 t 0</u>	<u>240 t 9</u>
<u>pâtes de fruits</u>	V	17 M 3	19 M 3	26 M 3	21 M 8
<hr/>					
<u>Total des conserves</u>					
<u>de fruits</u>					
<u>ou fruits conservés</u>					
	T	<u>1.501 t 1</u>	<u>1 207 t 2</u>	<u>1.079 t 3</u>	<u>996 t 5</u>
	V	77 M 9	86 M 7	80 M 9	80 M 5

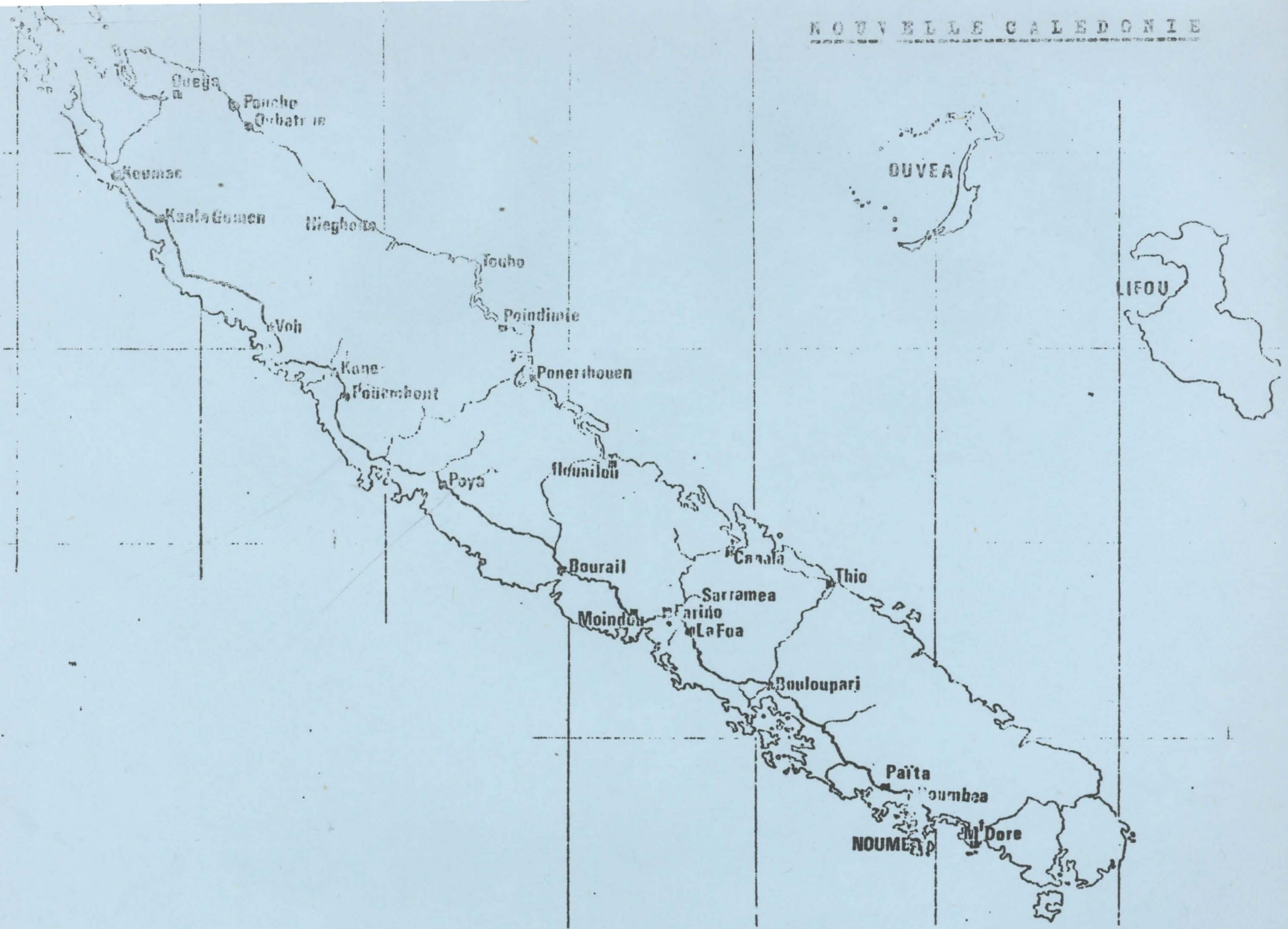
N.B. On ne s'explique la diminution des tonnages de conserves de fruits notamment des jus de fruits que par l'augmentation de la consommation de boissons gazeuses fabriquées localement ou par le départ de nombreux consommateurs européens depuis 1973.

Consommation de sucre et sirop de sucre

		1873	1974	1975	1976
<u>Sucre</u>	T	4.544 t 8	4.561 t 7	3.890 t 8	4.424 t 6
<u>Sirop de sucre</u>	T				
<u>importé</u>		5 t 8	8 t 2	12 t 5	9 t 3
<u>Sirop de sucre</u>	T	616 t 8	558 t 5	592 t 1	592 t 0
<u>fabrication locale</u>					

N.B. la consommation de sucre et de sirop de sucre n'a pas évolué au cours de ces quatre dernières années.

NOUVELLE CALEDONIE



## LES PERSPECTIVES DE LA CONSOMMATION FRUITIERE

### en NOUVELLE-CALEDONIE

#### Les facteurs de consommation intérieure

Ne disposant pas d'études statistiques permettant d'établir une programmation de la demande dans les années à venir, l'évaluation de la consommation potentielle découle plus d'une suite de choix logiques que d'interprétations mathématiques.

L'approche des perspectives de consommation peut se faire en tenant compte de l'augmentation de la consommation individuelle en rapport avec le pouvoir d'achat de chaque groupe d'individus.

En effet, dans la réalité la consommation des fruits est soumise à deux facteurs prépondérants :

- le niveau de revenu
- les habitudes de consommation

L'inter-dépendance de ces deux facteurs est très étroite et nous les regrouperons dans la section de pouvoir de consommation.

On peut distinguer trois groupes de personnes dont les niveaux de consommation de fruits sont différents.

#### - le groupe à fort "pouvoir de consommation"

Cette catégorie est composée exclusivement d'une population urbaine avec notamment les résidents étrangers et les Neo-calédoniens disposant d'un pouvoir d'achat comparable, qui modifient certaines habitudes alimentaires du fait de leur vie citadine.

Cette catégorie consomme la plupart des fruits tempérés importés et la totalité des fruits en boîte. Elle achète également des fruits locaux, mais exige qu'ils soient de bonne qualité et bien présentés. Le niveau de consommation de ce groupe est de l'ordre de 90 Kg de fruits par an et par individu.

L'effectif de ce groupe peut être estimé à 35.000 .

#### - le groupe à "pouvoir de consommation" moyen

Nous plaçons dans ce groupe les populations urbaines et sub-urbaines disposant d'un revenu monétaire régulier, mais relativement faible, qui ne leur permet pas d'accéder au groupe à fort "pouvoir de consommation". Il contribue, pour une faible part, à la demande de fruits d'importation, sauf s'ils sont bon marché. Il s'agit surtout de travailleurs des secteurs secondaire et tertiaire.

C'est certainement dans cette catégorie que doivent être enregistrées les plus fortes augmentations de consommation dans la mesure où l'approvisionnement des divers marchés citadins est régulièrement assuré.

La consommation moyenne de fruits ,per capita, de ce groupe, se situe aux environs de 40 à 50 Kg de fruits par an.

L'effectif de ce groupe peut être estimé à 45.000 individus.

-Le groupe à faible " pouvoir de consommation"

Ce groupe représente la plus grande partie de la population ,dont les conditions de vie rurale sont encore très traditionnelles. Les fruits consommés sont récoltés sur les arbres entourant les habitations. Le niveau de consommation fruitière de ce groupe est assez bas car très saisonnier sauf en ce qui concerne les bananes . Les fruits de brousse , les annas et les agrumes constituent l'essentiel de l'alimentation fruitière de ce groupe dont l'effectif est de 53.000 individus . Consommation difficilement estimable mais vraisemblablement de l'ordre de 30 à 40 kg. Elle serait très certainement supérieure si les périodes de production étaient plus étalées et si les échanges entre les populations rurales étaient organisées.

Le groupe I dont l'approvisionnement se fait presque uniquement par le canal du marché de gros de Nouméa représente donc une consommation en fruits de ..... 3.150 tonnes

Le groupe II qui est alimenté en partie par le marché de Noumea et les petits marchés ou étalages des autres communes représente avec les apports familiaux une consommation de ..... 2.250 tonnes

Le groupe III consomme environ ..... 2.500 tonnes  
-----

Le total représente une consommation globale de 7.900 tonnes de fruits frais actuellement dont 30 % sont importées( 2.600 t.) On ne pourra pas limiter les importations de fruits tempérés (poires-pommes notamment) qui totalisent actuellement 1.600 tonnes .

Cette analyse ne permet évidemment pas d'extrapoler pour définir une politique de développement mais on estime généralement ( par comparaison avec d'autres pays ayant à peu près les mêmes caractéristiques ) que la consommation par tête et par an devrait tendre vers 100 kg de fruits suivant le schéma indiqué dans le rapport de M. PRALORAN ( page 51 ) que nous reproduisons ci après :

Objectif de la consommation fruitière

- Bananes	:	30 Kg
- Agrumes	:	35 Kg
- Ananas	:	10 kg
- Mangues	:	5 Kg
- Papayes	:	5 Kg
- Avocats	:	5 Kg
- Litchis	:	2 Kg
- Pêches	:	2 Kg
- Raisin	:	1 Kg
- Fruits divers et fruits importés	:	5 Kg

Ceci conduit, a priori, à estimer le potentiel de consommation dans les conditions actuelles à 13.500 tonnes de fruits toutes exportations ou transformations exclues ( contre 7.900 tonnes actuellement ).

Cet objectif de croissance pour les années à venir est relativement modeste mais ne pourra être atteint que par la plantation de nouveaux vergers et par l'amélioration de la productivité des arbres fruitiers existants. Toutefois l'importance du second facteur ne saurait être exagérée d'autant plus qu'un effort est à faire sur le plan de la qualité.

Nous ne pensons pas utile d'aborder pour le moment , compte tenu du fait que l'on ne dispose que d'informations très fragmentaires sur les possibilités de vente à l'extérieur, les problèmes que poserait un programme de développement fruitier en vue d' exportation. On sait seulement que quelques pays , le Japon notamment, seraient intéressés à certaines périodes de l'année par des fruits de qualité en provenance de Nouvelle-Calédonie. Ces périodes , les tonnages nécessaires , les espèces demandées sont mal définis . Les enquêtes menées par l'IRFA sur ce sujet n'ont pas encore apportées d'éléments nouveaux. L'attrait des acheteurs éventuels pour les fruits calédoniens tient au fait que ces derniers sont considérés , à juste titre, comme "naturel" c'est à dire ayant été produits sans le concours d'engrais et de pesticides. Cette image de marque est très certainement à exploiter.

Mais avant d'en arriver à ce stade de programme élargi , il est préférable de se limiter, pour les 5 ou 6 années à venir , à la réalisation du programme proposé ci après.



MESURES PROPOSEES POUR L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION

FRUITIERE EN NOUVELLE-CALEDONIE

Il ne semble pas nécessaire ,dans l'immédiat, d'envisager l'installation d'une infrastructure de recherches spécifiques aux fruits. Les agronomes chargés du programme d'amélioration fruitière tel qu'il est suggéré ci-après ,peuvent bénéficier des services des organismes de recherches déjà en place (ORSTOM-CTFT notamment) d'une part et de la collaboration des chercheurs de l'IRFA des autres stations africaines et antillaises d'autre part. Pour les cas très particuliers, la venue d'un ou de plusieurs spécialistes , pour un séjour de durée limitée, pourra toujours être envisagée.

Les mesures que nous proposons se résument de la façon suivante:

I - Mesures incitatrices pour amener les producteurs à améliorer la qualité vue sous l'angle de la présentation, de leurs fruits:

- °Entretien des arbres,cueillette,manipulations,transport vers les lieux de consommation,conditionnement,stockage,retraits du marché,
- °industrialisation des excédents saisonniers.

II - Mesures concernant l'amélioration de la qualité des fruits,vue sous l'angle variétal , la diversification et l'étalement de la production.

- °Introduction de nouvelles espèces et variétés.
- °Pépinières et parc à bois pour la multiplication et la diffusion des plantes fruitières. (B.I.M.)

III - Mesures concernant la vulgarisation,la formation et l'encadrement des agriculteurs.

- °Vergers de démonstration = Unités type de production.(UTP)
- °formation d'ouvriers spécialisés - cours pratiques -orientation des agriculteurs vers des productions adaptées aux différentes zones écologiques.

1 - Mesures incitatives pour l'amélioration de la qualité -vue sous l'angle de la présentation -

Dans la situation actuelle , le marché de l'agglomération de Nouméa est sous approvisionné pendant une partie de l'année par une diversification insuffisante des espèces plantées et des secteurs géographiques de production. D'autre part le manque d'attrait des fruits proposés n'attire pas les acheteurs qui manifestent plus d'intérêt pour les fruits importés plus appétissants.

C'est ainsi qu'il est commercialisé à Nouméa plus d'oranges importées de Septembre à Avril que pendant les mois de pleine production locale c'est à dire de Mai à fin Août. Il est vrai que pendant cette dernière période les citadins peuvent aller s'approvisionner directement en campagne, mais il est possible que si les importations étaient autorisées ( et pourquoi sont elles interdites?) que la préférence des ménagères irait vers les fruits les plus attrayants même à prix supérieurs.

Les prix pratiqués par les ramasseurs à la production ne sont pas suffisamment incitatifs en faveur du développement de la production et en tout cas n'entraînent pas les agriculteurs à faire des efforts de présentation. Il est évident que les Autorités territoriales ne peuvent se substituer aux ramasseurs.

Les intermédiaires qui présentement assurent la commercialisation des produits végétaux frais travaillent à un coût très certainement inférieur à celui que pourrait obtenir n'importe quelle Société d'Etat pour le ramassage et l'approvisionnement de Nouméa ; par contre leurs marges sont très importantes comme cela a été signalé dans les différentes études et notes des Services de l'Agriculture et de l'Economie du Territoire.

Il est inutile de revenir sur ce sujet , cependant ,il convient de signaler que si ces marges sont importantes, bien souvent elles ont été calculées en fonction de l'importance des déchets et des invendus saisonniers à cause de la concurrence.

L'éloignement de Nouméa par rapport aux différents centres de production (Ouega-Pouébo pour la banane par exemple) ne facilite pas une bonne commercialisation pour des produits en général fragiles ou de courte conservation comme les fruits tropicaux.

Il faut donc admettre qu'une meilleure présentation des fruits produits actuellement en Nouvelle-Calédonie ( fruits qui ont des qualités gustatives indiscutables même si l'abondance des pépins -pour les agrumes-est un handicap sérieux)favoriserait la commercialisation et entrainerait une augmentation de la consommation. La réduction du pourcentage des déchets en cours de commercialisation devrait permettre de reviser les marges bénéficiaires des intermédiaires et des détaillants.

L'augmentation de la consommation urbaine est donc conditionnée par divers facteurs :

- effectif de la population
- amélioration du pouvoir d'achat
- attrait de la marchandise
- baisse des prix de vente au détail
- élargissement de l'éventail des produits offerts et des saisons de commercialisation.

Mais évidemment l'objectif fondamental reste l'augmentation de la production agricole entraînant effectivement une progression sensible du revenu monétaire du secteur rural . Il est certain qu'en vendant plus,avec un effort supplémentaire,on obtiendrait déjà une augmentation des recettes.

Ce surplus monétaire, destiné à alimenter le circuit des échanges internes, ne peut résulter que de trois facteurs combinés :

- réduction du coût de production et de récolte.
- accroissement du volume commercialisé.
- augmentation des prix d'achat au niveau du producteur.

Une contradiction apparaît au niveau des prix puisque sont proposées simultanément la hausse au niveau du producteur et la baisse au niveau du consommateur.

Cette contradiction ne serait pas irréductible si les conditions actuelles du négoce des fruits étaient améliorées comme le sont celles des légumes depuis l'ouverture du marché de gros de Nouméa.

Il faut reconnaître que s'il est peu signifiant de vouloir comparer, comme nous avons essayé de le faire, les consommations individuelles de fruits du Calédonien à celles d'autres pays, même si ces derniers se....

..... trouvent dans des situations agro-socio-économiques semblables, on peut cependant étayer la thèse selon laquelle la consommation est appelée à se développer dans l'agglomération de Nouméa sur le fait que le territoire dispose d'aires climatiques assez diversifiées qui permettraient la production d'espèces et de variétés peu encore répandues. Nous reviendrons sur ce point au Chapitre II.

Donc en résumé, un développement sensible du marché des fruits à Nouméa et ses environs est conditionné non seulement par l'élargissement de la saison de vente des différents produits locaux, mais également par une amélioration de la présentation et d'une baisse des prix qui permettraient d'accroître le niveau moyen de consommation individuelle.

Dans un premier temps, c'est à dire la première phase de notre programme, il est nécessaire d'aider et d'inciter les producteurs, malheureusement trop éparpillés dans toute la Grande Terre et les dépendances, à soigner leurs arbres par la taille, les traitements pesticides, les fumures correctives etc... Ensuite au moment des récoltes leur demander de prendre plus de soins tant pour la cueillette que pour la protection en cours de transport.

Ce sont les préoccupations actuelles du Service de l'Agriculture de Nouvelle-Calédonie dans le domaine fruitier. Mais les moyens dont dispose ce Service sont nettement insuffisants pour entreprendre un programme d'ensemble. Compte tenu de la grande diversité des actions qu'ils ont à entreprendre, les chefs des secteurs agricoles et leurs collaborateurs ne peuvent consacrer qu'une faible partie de leur temps aux problèmes fruitiers qui jusqu'à présent n'ont pas encore été jugés comme prioritaires.

Après les problèmes d'entretien, de cueillette puis de tri, ceux relatifs au transport sont également importants. Les fruits souffrent davantage à l'occasion d'un transport en vrac, en sac, ou en caisse récolte que dans des emballages destinés à l'expédition vers l'étranger. A cet égard Nouméa pourrait, presque à la limite, compte tenu de son éloignement par rapport aux secteurs Nord-Est de la Grande Terre ou de Lifou, être considéré comme un marché d'exportation, ce qui permettrait, par la suite, d'aborder plus facilement les marchés extérieurs à la Nouvelle-Calédonie.

La solution idéale consisterait donc à conditionner et emballer sur chaque centre de production ou à proximité immédiate ,les fruits devant être commercialisés sur Noumea. Nous avons dit en effet que la position de la principale agglomération calédonienne était peu favorable à l'établissement d'un centre de conditionnement et stockage en raison de son éloignement des lieux de production.

Il faudra nécessairement passer par ce stade si l'on envisage par la suite,comme il serait souhaitable de développer des cultures d'exportation.

Ne seraient mis sur le marché de Noumea que des fruits normalisés, c'est à dire calibrés, de coloration homogène ,exempts de grattage ,de meurtrissures ,de parasites etc.... Les emballages seraient standardisés.

Les ateliers de conditionnement ne représentent pas un investissement important s'il n'y a pas nécessité de stockage sous réfrigération. Ils comprennent généralement des bacs de lavage et de désinfection ,des tables de tri et une calibreuse. En outre il faut prévoir quelques pupitres d'emballage une colleuse ou une agrafeuse à carton.

Les principaux fruits à conditionner sont pour le moment :

- les bananes
- les mandarines
- les oranges
- les autres agrumes

Par la suite ,lorsque la production sera plus importante,on procédera de la même façon ,pour les ananas, les litchis, les avocats et les mangues.

Possibilités de stockage.

Tous les produits considérés sont des périssables qui ne peuvent être stockés que sous réfrigération.

Les durées maximales de conservation et les températures convenables pour stockage prolongé sont les suivantes :

Fruits	Durée maximale	Température
Ananas	4 semaines	8°
Bananes	3 semaines	12/13°
Plantains	3 semaines	10°
Avocat	4 semaines	7/8°
Mangue	6 semaines	7/8°
Orange et Pomélo	10 semaines	5°
Mandarines	4 semaines	6°
limes	4 semaines	8°

Au début et à la fin du stockage, les produits doivent être refroidis ou réchauffés progressivement par un séjour de courte durée à une température intermédiaire ( 15 ° )

Pour limiter la dessiccation on doit prévoir le maintien dans les chambres d'une humidité relativement élevée ( 85 à 90 % )

La gamme des températures de stockage (page précédente) indique par son ampleur qu'on devra éviter de concevoir des chambres réfrigérées de trop grand volume unitaire. (cf. plan en annexe N°1)

Une unité de stockage pourrait desservir plusieurs ateliers de conditionnement. Il est évident que tous les produits soumis à la conservation devront être parfaitement sains, propres et sans blessures. Les fruits sensibles aux attaques fongiques (bananes, mangues, avocat, pomélo, orange et mandarines principalement) devront donc être soumis, préalablement au stockage, à un traitement fongicide ( TBZ, benomyl par ex. ) Cette opération étant faite dans les ateliers de conditionnement.

La faible durée de conservation de la plupart des fruits, ne permet pas de rentrer en chambres pendant une période assez courte (pointe de production) les quantités nécessaires au maintien d'une consommation de base pendant la saison d'absence de production. Il est nécessaire d'effectuer de nombreux mouvements d'entrée et sortie liés au renouvellement du stock, le but est d'avoir en magasin le tonnage maximum possible au moment où la production prend fin.

De toute façon la période consommation ne peut pas être prolongée au delà du délai maximum de conservation .

Pour la banane et les plantains, il n'y a pas d'arrêt complet de la production, mais une pointe marquée de Novembre à Mai et un creux sensible certaines années de Juin à Octobre en fonction des baisses de températures et de l'importance de la sécheresse. Cette tendance serait certainement accentuée si la consommation était plus importante grâce à une présentation plus attrayante et des prix plus bas. (suppression des déchets ) Pour la banane, il serait possible d'envisager le mûrissage à la demande soit dans l'unité de stockage signalée ci-dessus soit au marché de gros de Noumea.

Pour l'avocat, il n'est pas possible de supprimer complètement (avec les variétés locales) les périodes où l'offre est nulle c'est à dire de Juin/ Juillet à Décembre/ Janvier. Des variétés nouvelles précoces et tardives avec le jeu du stockage permettraient de ramener la période où l'offre est nulle à deux ou trois mois seulement contre 6 ou 7 actuellement.

Pour les agrumes, les possibilités sont plus larges compte tenu du délai de conservation des oranges, pomélos, citrons et surtout de la possibilité de planter assez rapidement des variétés beaucoup plus précoces et tardives ( sans tenir compte des avantages que l'on peut tirer de l'irrigation dans des vergers homogènes.)

L'ananas offre une telle possibilité de régularisation de la production qu'il n'est pas nécessaire d'envisager de le stocker.

Pour la mangue, dont la production est très saisonnière de décembre à Mars, on ne peut qu'allonger de 5 à 6 semaines la durée de présence sur le marché en réduisant l'offre excédentaire de Janvier.

-----

Parmi les autres mesures incitatives au développement fruitier, il faut signaler l'impact que pourrait avoir dans un secteur déterminé la création d'une petite unité agro-alimentaire.

Tant que des vergers de démonstration n'auront pas été créés avec des variétés commerciales nouvelles tardives ou précoces par rapport aux variétés locales et que ceux ci ne seront pas entrés en production, il sera difficile de convaincre les agriculteurs de faire des efforts pour accroître leur production de fruits si ceux-ci sont destinés à rester sur les arbres puis pourrir à terre.

De mai à Septembre le marché de gros de Nouméa n'absorbe que 250 t de mandarines ce qui ne représente qu'une quantité infime de la production qui approcherait certaines années 10.000 tonnes dont à peine le 1/4 serait consommé sur l'ensemble du territoire.

Pour les oranges, pamplemousses et pomélos les quantités perdues sont moins importantes (3.000 t)

Il faut tenir compte du fait qu'un important tonnage ne peut être ni commercialisé ni auto-consommé par suite des dégâts occasionnés par les papillons piqueurs du type Othreis et Achaea. Ces parasites animaux peuvent certaines années, détruire entièrement la récolte, tout fruit piqué pourrissant rapidement.

L'intérêt de l'atelier pilote (qui ne pourrait dans un premier temps ne concerner qu'une zone ou qu'un secteur de production) serait donc d'une part de sauver un certain tonnage de fruits excédentaires et d'étudier par la même occasion la possibilité de traiter les fruits avant maturation complète (c'est à dire avant le début des attaques d'Othreis dont la reproduction et le cycle de développement ont été étudiés par les entomologistes de l'IRSTOM) et d'autre part d'amener les agriculteurs

à s'intéresser davantage à leurs arbres fruitiers, puis à créer des vergers homogènes avec d'autres variétés adaptées à leur terroir.

Il ne s'agit donc pas de créer une industrie fruitière ( le tonnage disponible actuellement ne permettrait pas de rentabiliser une telle opération) mais de préparer l'avenir tout en encourageant quelques producteurs à mieux travailler . Les fruits usinés proviendraient des stations de conditionnement, qu'elles soient coopératives ou privées (excédents ou écarts de triage), et de l'Unité type de production dont il est question au Chapitre III.

Cet embryon d'industrie fruitière, sans but lucratif, peut avoir des conséquences insoupçonnées et peut débloquer la transformation des fruits étouffés par des contradictions jugées trop souvent insurmontables:

- ° L'usine ne peut payer les fruits à un prix élevé voisin des cours pratiqués sur les marchés.
- ° Les produits classiques, exigeant des emballages importés (même en exonération de droits) ne sont pas compétitifs.

Les fruits seront cédés à un prix " possible" non pas par philanthropie, mais par intérêt simple : une marge moyenne assurée est plus attractive qu'une spéculation hasardeuse ( formation des producteurs ).

L'équipement et le fonctionnement de cet atelier se ferait par le canal d'une organisation du type G.I.E. associant des groupements de producteurs et un organisme de vente, sous contrôle de l'Administration territoriale et d'une Banque de Développement.

Cette Unité de Technologie pourrait être associée au démarrage, pour des motifs de commodité) à la première Unité type de production (UTP) ou verger de démonstration. Elle peut également être placée au carrefour de convergence des principales zones de production. Il sera possible d'envisager d'autres unités plus spécialisées dans des secteurs difficiles d'accès. Toutes les productions seraient cependant centralisées et normalisées pour être commercialisées sous un même label d'origine et de qualité.

La capacité annuelle de cet atelier devrait être d'environ 300 t de produits élaborés de qualité à haute valeur ajoutée avec la réputation déjà signalée de "non polluée" sans additifs conservateurs et colorants.

On ne saurait trop souligner l'impact psychologique auprès des producteurs de cette opération



Cette unité de technologie devrait être à même d'entreprendre les fabrications suivantes :

- Essence d'agrumes ( mandarines et limes notamment).
- Jus et boissons surgelées (base mandarine) de pommes lianes, goyaves, citrons, oranges etc...
- Litchis entiers surgelés.
- pulpes surgelées de goyaves et papayes pour la préparation de sorbets et desserts et pour la confiturerie (marché extérieur).
- morceaux surgelés de papayes, mangues, bananes, ananas pour la préparation de macédoine de fruits ou de yaourts aux fruits.

Cette liste n'est pas exhaustive mais est suffisante pour la première tranche d'un plan de développement fruitier.

Il convient de souligner que la mise de certains fruits sous forme conservable (surgélation) et la transformation en produits élaborés, sont des facteurs dynamiques de l'évolution fruitière. C'est en même temps une activité génératrice d'emploi qui doit être rémunératrice pour les producteurs. On ne conçoit plus de développement fruitier sans étudier en même temps les possibilités de transformation industrielle.

Nous conseillons l'installation de cette unité de technologie dans la région de Bourail c'est à dire sur la Côte Centre-Ouest à proximité d'un entrepot frigorifique (température négative) pour le stockage des produits finis.

Voir en annexe II (in fine) la liste du matériel nécessaire pour l'atelier de technologie et un schéma d'aménagement.

II- Mesures concernant l'amélioration de la qualité des fruits, vue sous l'angle variétale, la diversification et l'étalement de la production

Au début de ce rapport, il a été écrit que le verger calédonien se caractérisait par la dispersion des arbres et leur mélange dans d'autres cultures (caféiers par exemple) Cet état de chose ne facilite pas les opérations d'entretien ni celles de cueillette. Les espèces fruitières sont nombreuses mais pour chacune d'elle un choix trop restreint de variétés ne permet pas un bon étalement de la production et donc un approvisionnement normal ou régulier du marché intérieur.

Ceci entraîne une variation anarchique des cours pratiqués. En période pléthorique, devant la médiocrité du prix offert, les producteurs à peine rémunérés du coût de cueillette, préfèrent laisser les fruits se perdre. La loi de l'offre et de la demande joue toujours pleinement contre le producteur.

Dans le chapitre précédent nous avons fait quelques propositions concernant un premier train de mesures à prendre pour améliorer le système existant.

M. PRALORAN, dans son rapport de mission effectuée en 1971, estimait que pour la satisfaction complète des besoins intérieurs en fruits, il faudrait créer dans les 5 à 10 années à venir environ 1.000 hectares de vergers homogènes.

En effet compte tenu de la nécessité de diversifier et d'étaler les périodes de production et du fait que le verger calédonien actuel n'est pas en excellent état (nombreux arbres dépérissants = vieillissement et maladies) il s'avère indispensable de songer dès maintenant à moderniser l'arboriculture.

La régénération du verger actuel qui sera progressive et étalée sur 5-10 voire 15 années ne devrait pas être faite d'une façon anarchique. Une dispersion des arbres rarement groupés en peuplement homogène et surtout un mélange des essences dans une même parcelle rendent difficile, sinon impossible, l'exécution des soins cultureux adéquats.

Il serait souhaitable de spécialiser les agriculteurs en telle ou telle variété en fonction du terroir, des possibilités d'irrigation, de l'altitude etc.... et de les inciter à éviter une trop grande dispersion comme c'est le cas actuellement.

Pour atteindre cet objectif ,il faut que les agriculteurs puissent disposer à tous moments des conseils d'un bon technicien ou spécialiste (orientation vers telle ou telle spéculation) et des plants de qualité nécessaires pour réaliser dans les meilleures conditions son projet de plantation suivant un plan bien précis.

° Introduction de nouvelles espèces et variétés.

Un programme de développement fruitier ne se conçoit qu'avec un matériel végétal approprié offrant toutes les garanties sanitaires et de productivité . L'examen des diverses réserves possibles de plants en Nouvelle-Calédonie montre qu'il n'existe pas de matériel végétal répondant aux nécessités modernes. Une exception peut cependant être faite pour les litchis et pour les pamplemoussiers (*Citrus grandis* L.Osbeck) qui sont nombreux dans le territoire .

L'introduction de matériel végétal doit se faire à partir de réserves génétiques garanties indemnes de maladies virales, fongiques et de prédateurs. La valeur du matériel introduit est fonction de la technicité avec laquelle cette opération est réalisée. La multiplication doit être faite dans des conditions identiques de sécurité sanitaire.

La réussite des opérations d'introduction et de multiplication de matériel végétal dépend de leurs conditions de réalisation. Il est indispensable que ce travail soit entrepris par des spécialistes avec toutes les techniques nécessaires, faute de quoi le développement fruitier de la Nouvelle-Calédonie risque de démarrer sur de mauvaises bases.

A la lumière de ces considérations , il est indispensable que l'introduction et la multiplication du matériel végétal se fasse sur un ou plusieurs terrains controlés par des techniciens compétents. La création et le fonctionnement de ces pépinières que nous appelons B.I.M. ( Base d'Introductions et de Multiplications) sont à considerer comme des investissements d'intérêt général .

L'I.R.F.A. , à la lumière de toutes ces contraintes , propose l'installation d'une première "base d'introduction et de multiplication" (B.I.M.) chargée de la fourniture d'un matériel végétal sain, adapté aux conditions locales et commercialement valables. Cette B.I.M. devrait être située dans la région de BOURAIL de façon à pouvoir être près des secteurs arboricoles les plus favorables. Le choix du terrain irrigable devra faire l'objet d'une étude sérieuse.

° Pépinières et parc à bois pour la multiplication et la diffusion des plantes fruitières (B.I.M.)

Il ne s'agit pas ,comme sur une Station fruitière, de créer de toutes pièces des collections importantes d'espèces et de variétés. Le rôle de la B.I.M. est de multiplier rapidement les premières variétés recommandées par les spécialistes .

Le choix des variétés pour chaque espèce fruitière est évidemment très important. Les introductions se feront ,pour les raisons indiquées précédemment, à partir des Stations fruitières réputées pour la qualité de leur matériel végétal : la Corse (INRA/IRFA) par exemple pour les agrumes et les avocatiers , l'Afrique occidentale pour d'autres espèces telles que les manguiers ou les bananiers plantains.

L'éloignement de la Nouvelle-Calédonie par rapport aux différents lieux d'origine des introductions envisagées entrainera nécessairement des difficultés de transport. Comme on ne pourra répéter continuellement des introductions de greffons ou de plants enracinés, il faudra prendre des dispositions pour que la B.I.M. s'affranchisse rapidement de l'extérieur.

Avant de procéder à la multiplication intensive de plants pour les agriculteurs, la première tâche du pépiniériste sera de constituer une ou plusieurs parcelles de pied mères ( parc à bois ) avec les variétés nouvelles introduites .

La superficie du parc à bois est conditionnée par le nombre de greffons ,de boutures ou de marcottes nécessaires chaque année à la production du nombre de sujets correspondant aux tranches annuelles de plantation prévue.

L'évaluation de la surface nécessaire a été faite par M.PRALORAN (pages 67/68 de son rapport) Elle est de l'ordre de 1,50 ha à 2 hectares. Nous insistons sur le fait qu'il ne s'agit pas d'arbres de références. Ce parc à bois sera mené dans le seul but de fournir rapidement et en permanence des greffons,aux fins de multiplication accélérée . Les variétés qui auront été largement diffusées soit dans les U.T.P. (voir ci-après) soit chez les agriculteurs pourront être arrachées et remplacées par de nouvelles.

Ce parc à bois comprendra principalement des variétés d'agrumes, d'avocatiers , de manguiers et quelques essences diverses dont l'intérêt n'est pas immédiat.



III- Mesures concernant la vulgarisation, la formation et l'encadrement des agriculteurs.

Il faut permettre, dans un délai assez rapide, à un grand nombre d'agriculteurs, après formation, de participer au développement des cultures fruitières de la Grande Terre tout en améliorant leur revenu.

Nous pensons que l'animation rurale et le développement fruitier en particulier ne peuvent pleinement réussir que s'ils s'appuient sur des modèles réalisés localement, telles que des vergers de référence parfaitement conduits.

L'agriculteur est alors incité à imiter l'exemple concret de réussite technique et financière qu'il a sous les yeux.

L'important est donc de disposer d'une entreprise de promotion qui aborde les cultures fruitières avec toutes les chances de réussite. Un rôle important de cette entreprise est en particulier d'offrir une structure d'accueil pour la formation fruitière et d'induire les circuits commerciaux.

La Nouvelle-Calédonie est donc assez mal "armée" dans ce domaine puisqu'aucun spécialiste techniquement compétent n'est disponible pour assurer le démarrage d'une opération de développement fruitier.

Les conseils d'un expert sont particulièrement nécessaires pour l'étude, par les organismes financiers présents en Nouvelle-Calédonie, des demandes de prêts, pour le développement des cultures fruitières. L'avis d'un tel expert fruitier est également indispensable pour la mise en place des circuits de distribution des fruits et légumes.

Le développement des cultures fruitières ne prendra sa valeur économique et sociale que le jour où les professionnels c'est à dire les nouveaux arboriculteurs prendront en main tous les problèmes. Il est donc important que dès le début de l'opération de développement, la formation de techniciens moyens et supérieurs qualifiés chacun à leur niveau dans les problèmes fruitiers, soit envisagée. La formation des hommes demande une pédagogie efficace et une véritable coopération entre les responsables à tous les niveaux.

Enfin, il est important de créer des unités pilotes de vulgarisation et de formation dans les zones de production de fruits et légumes, afin de permettre aux agriculteurs de bénéficier de l'expérience de ces unités pilotes qui ont été appelées "Unités Pilotes de Développement Rural" (U.P.D.R.).

Dans ce contexte plusieurs structures peuvent être envisagées :

- La ferme d'Etat

Bien géré, un tel système donne d'excellents résultats matériels mais ne joue aucun rôle dans l'évolution du niveau technique de l'agriculteur, puisqu'ils ne font appel qu'à des salariés.

- L'exploitation privée

Elle offre les mêmes avantages techniques que la ferme d'Etat, sauf le financement qui est assuré par des capitaux privés. Le principal obstacle à la mise en place de cette structure est la rareté des promoteurs calédoniens désirant investir dans ce secteur, ceci dans les conditions actuelles.

- Le verger collectif ou communautaire (ex. : la coopérative)

Il s'agit théoriquement d'une solution idéale d'intégration du paysannat aux cultures fruitières " modernes ". Le paysan traditionnel non spécialisé est cependant difficilement intégrable. Bien souvent les coopérateurs sont dépourvus de moyens financiers ; il est alors nécessaire que l'Etat fasse un effort particulier d'investissement et en garantisse l'efficacité par un encadrement technique nombreux et coûteux.

- La création évolutive de verger paysan offre, semble-t-il de nombreux avantages en intégrant progressivement les paysans au développement fruitier

Comme dans un premier temps, il s'agit de créer des blocs fruitiers homogènes de démonstration, l'I.R.F.A. préconise donc la création d'une ou plusieurs entreprises pilotes qui sont appelées "Unité type de Production" (U.T.P.) qui auront avant tout pour rôle l'installation et l'exploitation de vergers avec le minimum de capitaux possible et dans un laps de temps également très court. L'U.T.P. doit rapidement s'autofinancer comme une entreprise privée. Seul son volet "Pilote" doit être considéré comme de la formation et de la vulgarisation et par là même être subventionné.

Nous allons examiner ci -après ce qui a amené l'I.R.F.A. à faire ce choix

Le Type de production (U.T.P.)

La production des fruits provenant pour la plupart d'espèces pérennes, suppose un certain nombre de contraintes et de soins sans lesquels l'opération est vouée à l'échec.

Sur le plan économique d'abord, à l'inverse des cultures maraîchères pour lesquelles une erreur peut être rattrapée, avec les cultures fruitières tout l'avenir de la plantation se joue dans les premières années. Selon le choix des variétés, l'élevage en pépinières, les techniques de plantation, la productivité peut varier du simple au double ainsi que la longévité.

Sur le plan commercial, et c'est là une remarque commune au maraîchage, il n'est pas envisageable de produire une qualité compétitive avec des produits de cueillette ou provenant d'une production diffuse ou insuffisamment encadrée.

Pour éviter les écueils que l'on rencontre habituellement au démarrage d'une opération de développement, il faut prendre en compte trois catégories de facteurs :

-Milieu naturel - Il faut considérer en premier lieu les conditions climatiques, pédologiques et parfois aussi les facteurs limitants d'origine biologique. L'étude de ces facteurs, compte tenu de la connaissance des exigences des différentes espèces fruitières, permet de définir les zones convenables et ce, avec un pourcentage de certitude élevé, de l'ordre de 80 à 90 %. C'est à l'intérieur de ces zones que l'on peut situer l'opération de développement envisagée, au mieux des conditions pratiques et humaines

-Facteurs techniques- En fonction du choix qui a été fait, de la production à développer et du site naturel choisi, il faut mettre en oeuvre toutes les techniques culturales dont l'ensemble constitue ce savoir faire.

On remarque que dans la majorité des cas, le manque de références précises aboutit à une transposition des techniques ne donnant pas un pourcentage de réussites probables, supérieur à 50 %. On pourrait s'en étonner, mais il est rare qu'une Station de recherches ou qu'un établissement similaire existe et soit en mesure de fournir ce savoir faire.

-Facteurs humains- L'opération de développement envisagée sera réalisée par une structure agricole, qu'elle soit constituée de producteurs indépendants ou de sociétés d'Etat. Cet ensemble n'a en général pas de



traditions ni d'expériences des cultures pérennes et son adaptation d'où dépend la réussite de l'opération, exigera des efforts importants de formation ou d'encadrement. L'organisation de la production et de la commercialisation est à créer au départ. Le pourcentage de risques sera donc très élevé.

Cette rapide analyse montre que la voie normale de mise en place d'une opération de développement, laisse subsister une double incertitude. Le savoir faire n'est utilisable qu'avec un risque important- une chance sur deux d'échec- et d'autre part, le transfert aux producteurs n'est pas assuré, puisque leur adaptabilité et leur capacité d'organisation, sont elles-mêmes souvent éloignées de l'optimum.

L'Institut de Recherches sur les fruits et agrumes a au cours de ces 25 dernières années forgé une stratégie qui a débouché sur une nouvelle génération d'opérations de développement que l'on a appelé les Unités Types de Production ou U.T.P. qui consistent à interposer entre la Recherche(et ses stations) et l'opération une phase préparatoire : un modèle qui lèvera les incertitudes et réduira les obstacles.

L'U.T.P. doit accéder dans les délais les plus brefs à la rentabilité. Cette unité qui est confiée à un ingénieur de recherches expérimenté doit fournir un certain nombre de services à l'ensemble de l'opération envisagée. Elle fournira le matériel végétal nécessaire, elle participera à la plantation et éventuellement à une part d'entretien des vergers nouvellement plantés dans sa zone d'influence. Lorsque la zone de production se sera solidement établie, l'U.T.P. verra son rôle devenir uniquement technique, en assurant le suivi des opérations agronomiques et éventuellement même, la recherche d'accompagnement.

Le responsable de l'UTP et ses collaborateurs auront non seulement à transposer les techniques, à juger de leur réussite dans les conditions choisies mais aussi à jouer un rôle de formation, en associant les cadres et la main d'oeuvre de l'ensemble de l'opération de développement.

Si l'on suit fidèlement ce schéma, on constate que l'opération de développement demeurant sur des bases techniques saines, ayant en permanence sous les yeux une référence indiscutable en vraie grandeur ne peut plus échouer. Toutefois, et on l'a quelque-fois constaté, toutes ces entreprises humaines demeurent fragiles et tout faux pas risque de les conduire à une issue fatale. Il en serait pour les U.T.P. comme pour d'autres tentatives si plusieurs conditions absolument impératives n'étaient pas remplies.

Unité type de Production : Conditions de réussite

1) Initiative des choix techniques-

Chaque fois que l'on implantera une Unité dans un site encore mal connu, les risques techniques sont importants. L'U.T.P. prend le minimum de recul et dans les cas les plus favorables, ne possède que 2 à 3 ans d'avance sur le gros des producteurs. L'agronome qui la dirige doit donc disposer de l'appui total d'une équipe pluridisciplinaire complète, afin d'apporter dans les moindres délais une solution à chaque problème. En cas d'erreur fondamentale dans le choix de variétés ou de porte-greffes, il doit pouvoir surgreffer ou complanter, voire même arracher certaines parcelles.

2) Autonomie de gestion

Quelle que soit, la raison sociale de l'UTP et les contacts organiques qu'elle peut avoir avec l'administration ou les sociétés d'Etat, elle doit avoir une totale autonomie de gestion qui seule lui garantira l'initiative technique.

Cette autonomie est également nécessaire pour l'étude financière et comptable de l'opération, elle est indispensable pour l'affectation des résultats à des fournitures de services d'un intérêt général.

3) Accession rapide à la rentabilité-

L'U.T.P. doit avoir le même taux interne de rentabilité que l'exploitation commerciale. Quelle que soit la source de son capital initial, le plus souvent l'emprunt, elle doit être rapidement en mesure de supporter les charges financières et d'effectuer les remboursements, afin de diminuer son endettement. Ceci suppose donc un parfait montage financier de l'opération et aussi un plan de culture prévoyant des productions à rendement rapide en cultures intercalaires ou en cultures associées. C'est là que la conjonction légumes et fruits peut trouver toute sa valeur.

4) Suréquipement- prestation de services.

L'U.T.P. n'ayant de raison d'être que dans la mesure où elle constitue le noyau du développement, il est normal de lui confier la multiplication du matériel végétal et tous les services qu'elle peut rendre, grâce à un équipement largement dimensionné lui permettant d'amortir ses services d'entretien. L'irrigation, la préparation du sol, les traitements anti-parasitaires, sont autant de services que l'U.T.P. peut rendre aux arboriculteurs débutants. Ceci suppose soit qu'un financement ait été prévu soit que ces services puissent être facturés aux bénéficiaires.

- Programme et importance de l'U.T.P.

Les mesures à prendre pour un développement rationnel de l'arbo-culture fruitière dans le Territoire de la Nouvelle Calédonie venant d'être suggérées précédemment ,il apparait nécessaire d'insister sur le fait que l'Unité Type de Production constitue l'un des volets essentiels du dispositif à mettre en place pour réaliser ces objectifs.

Il serait souhaitable évidemment ,cela peut être envisagé par la suite,que l'on puisse disposer de plusieurs Unités réparties dans le territoire et desservant les différents secteurs agricoles :

- Zone de BOURAIL-MOINDOU-LA FOA
- Zone de VOH-KONE-POUEMBOU
- Zone de OUEGA-POUEBO-OUBATCHE-HIEGHENE
- Zone de TOUHO-POINDIME-PONERIHOUEN-HOUAILLOU
- Zone de CANALA-THIO

C'est un programme ambitieux demandant d'importants moyens de toute nature. La définition du modèle de l'Unité type aurait varié en fonction de la région dont elle offre une bonne représentativité.

Il est raisonnable de se limiter,pour les prochaines années,à la mise en place d'une seule Unité Type de Production quitte à compléter son action par quelques vergers de démonstration de superficie réduite. ( a OUEGA et à CANALA par exemple).

Nous préconisons ,comme pour les pépinières et l'Unité pilote de technologie , la région de BOURAIL pour l'implantation de l'U.T.P. Notre préférence va au secteur de NEMEARA sur la route menant à la Côte Est. (terres d'alluvions limono-sableuses brun gris irrigables ).

Les cultures fruitières retenues dans le cadre de cette UTP sont les suivantes : (voir liste des variétés en annexe)

° Agrumes

- Clémentine .....	1 hectare
- Mandarine :.....	2 -
- Oranger:.....	4 -
- Pomelo:.....	2 -
- Lime:.....	4 -
- Tangelo .....	2 -

-----  
15 hectares

- ° Mangues ..... 2 hectares
- ° Avocatiers ..... 4 hectares
- ° Grenadilles ..... 5 hectares
- ° Divers dont bananiers et ananas.. 5 hectares

La surface totale de l'U.T.P. ,avec la voirie et les aménagements ne devrait pas être inférieure à 35 hectares cultivables et irrigables.

Le programme des plantations ,fixé en fonction des disponibilités en plants ,devrait être réalisé en deux ou trois ans au maximum. Il convient en effet d'atteindre rapidement un seuil de rentabilité .

Il sera nécessaire évidemment lorsque l'on aura des assurances définitives sur le plan de développement ( pépinières et unité pilote de technologie ) d'une part et sur les possibilités externes de financement d'autre part , de réaliser un budget prévisionnel ;celui-ci devra intégrer des données précises sur les différents postes de coûts, la productivité réelle des différentes espèces fruitières et les prix de vente des produits.

Après la mise en exécution du projet d'U.T.P., on se propose d'y appliquer un contrôle de gestion,comportant un budget mensuel de trésorerie,une étude des écarts et l'analyse des marges par produits,qui pourra se révéler d'une grande utilité,non seulement pour le projet lui même, mais aussi pour les différentes exploitations fruitières du Territoire qui pourraient être créées .

## C O N C L U S I O N S

L'objectif général est de réduire le volume des importations en diversifiant la production et d'offrir des possibilités nouvelles par la transformation d'une partie de celle-ci ; il n'est pas illusoire enfin d'espérer outre un accroissement de la consommation par une politique de qualité ,une ouverture vers les marchés extérieurs que ce soit en produits frais ou transformés.

Toute action passera déjà par le maintien de la production existante à un niveau économiquement acceptable ; cela pourra appeler des interventions destinées à éviter la dégradation des techniques connues par un rattrapage permanent ; mais, pour l'essentiel, il s'agira de faire bénéficier la production des acquis de la recherche susceptibles d'améliorer la qualité, le rendement et donc la rentabilité de la culture ; cette action permanente, il convient de la mener **parallèlement** tant au niveau du verger de type mélanésien qu'à celui des vergers de plus grande surface dits " en plein ".

Les obstacles ou freins au développement ne sont pas à sous-estimer ; de différents ordres, ils sont connus : approvisionnement insuffisant en eau, problèmes de financement, habitudes commerciales inhérentes à des productions saisonnières à caractère souvent spéculatif et problèmes plus spécifiques découlant par exemple de technicité élevée exigée par certaines espèces ; la gamme très large des cultures impliquées et leur dispersion géographique rend très difficile un encadrement serré d'assistance au producteur ; l'importance du complexe parasitaire pour les agrumes par exemple exige une vigilance constante indépendamment d'une connaissance approfondie des parasites et maladies.

Un autre aspect est à prendre en considération : celui de la fourniture de plants de qualité en nombre suffisant pour répondre à la demande ;

La réalisation des objectifs repose sur un dispositif dont les éléments interviendront à différents niveaux :

- Des pépinières dont le rôle est de multiplier les espèces vulgarisables dans des conditions offrant toutes garanties au planteur et cela dans des délais raisonnables.

-Une formation et une vulgarisation concrétisées par des actions à supports variés : utilisation des médias, journées techniques pour le producteur, information permanente et soutien continu aux agents des services de l'agriculture ,aux coopératives ou groupements professionnels ,aux responsables des centres de conditionnement etc...

-Installation d'unité type de production et d'unité pilote de technologie. Elles s'insèrent tout naturellement dans le dispositif et y occupent une position déterminante à la charnière entre recherche et développement ; elles auront un rôle démonstratif ,et de promoteur, tout en servant auprès des cadres de vulgarisation ,de référence pour les opérations de développement.

La raison d'être des UTP déborde cet aspect incitatif; leur conception évolutive repose sur l'ajustement permanent des techniques culturales

La surface de l'UTP garantit tout de même :

° une production en frais par l'étalement des récoltes en évitant dans une certaine mesure les pointes naturelles.

° un volume de fruits nécessaires pour amorcer une industrialisation en vraie grandeur par la transformation de certains d'entre eux soit en totalité ( grenadille) ,soit en partie pour la commercialisation des écarts ( centre de conditionnement préconisé) ou des excédents.

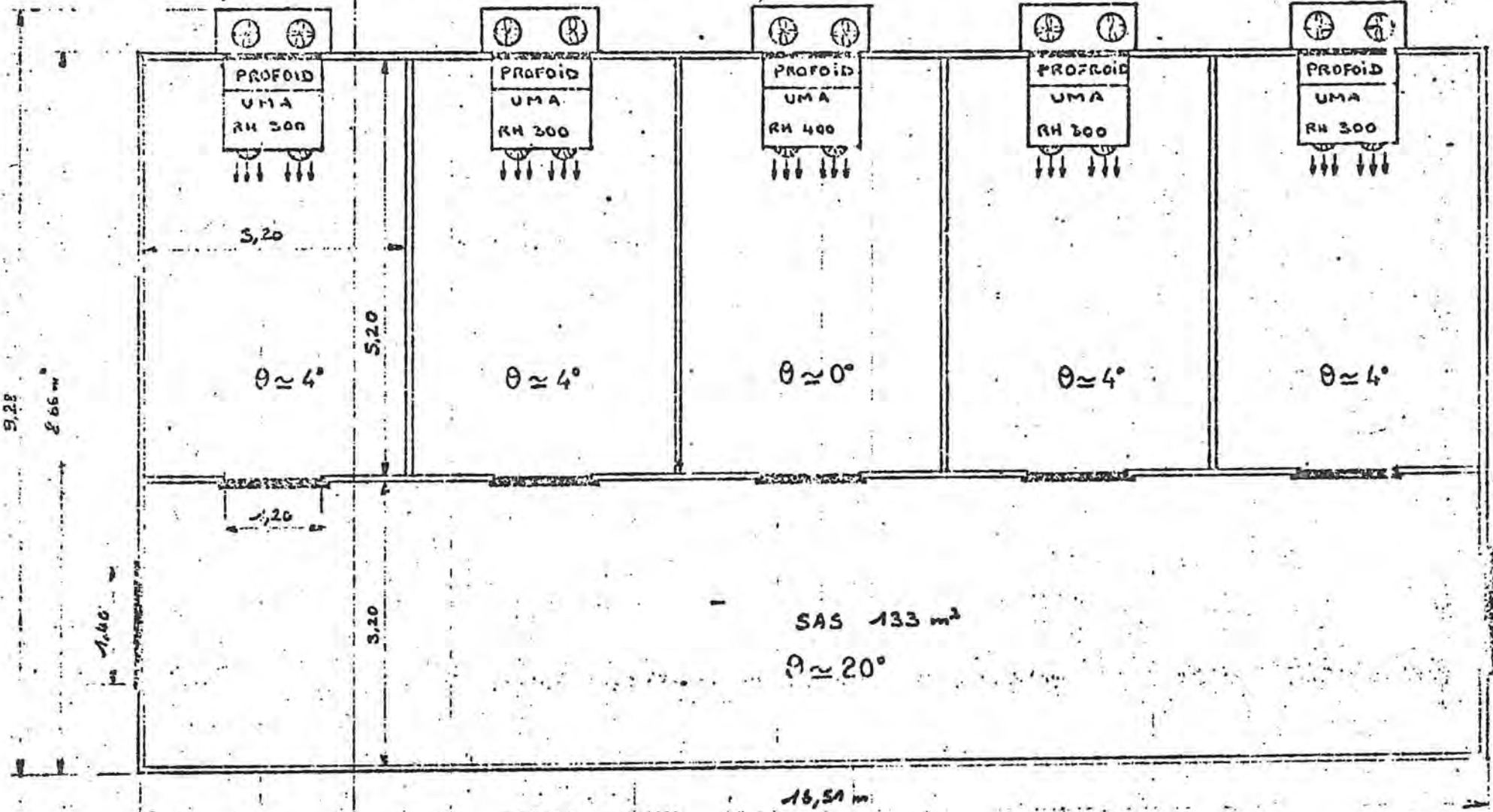
Pour cette raison , la justification de l'UTP repose impérativement sur l'existence en aval , d'une industrie pilote génératrice de produits nouveaux. La commercialisation maximale de la production contribue à rendre concevable un abaissement des prix : les coûts de production étant alors calculés sur une assiette plus large de tonnages source de revenus.

On n'a pas abordé la question des exportations. Dans un premier temps tout au moins, on prévoit qu'elles demeureront modestes et limitées à : - un petit nombre d'opération de faible importance sur les fruits frais destinées à préciser la rentabilité des expéditions par air et par mer .

- des produits élaborés de haute valorisation en raison de l'éloignement des marchés. (Cf. Annexe 4)

°

° °

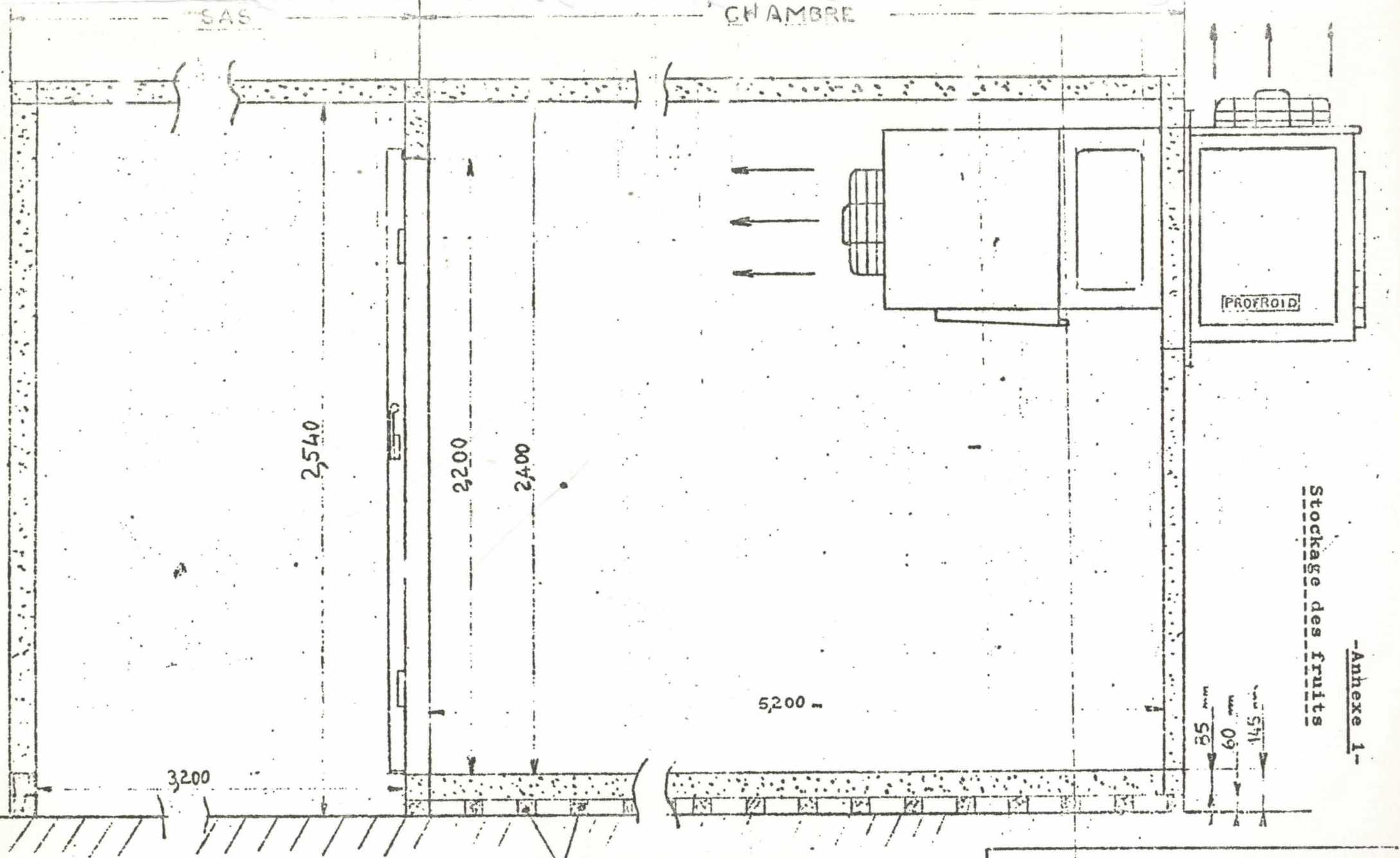


- Stockage des fruits

- Annexe N° 1 -

PANNEAUX DAGARD MA 9 - GROUPES "MONOBLOC PROFOID"

Nouvelles-Calédonie-Projet	
de	I.R.F.A
SCHAMBRES POSITIVES	
40 m <sup>2</sup>	



SAS

CHAMBRE

2540

2200

2400

5200

3200

PROFROID

Stockage des fruits

-Annexe 1-

Chevrons bois traités

Nouvelle-Calédonie-Projet

Coupe partielle chambre I.R.F.A.  
et sas

Sept 1977



Atelier Pilote de technologie

Matériel à prévoir

Place sur le schéma  
ci-contre

-Chaîne agrumes

° Bassin d'alimentation	T 2
° Elevateur à godets	T 3
° Pelatrice sur échafaudage	C 1
° Filtre-pressoir pour déchets d'écorce	D 1
° Cuve de décantation	D 3
° Séparateur centrifuge	D 2
° Extracteur de jus	C 2
° Raffineuse à jus d'agrumes	C 3
° Cuves en acier inoxydable (2)	C 7
° Tableau électrique	K 1
° Pompes électriques de reprise ( 4)	

-Chaîne à fruits divers

° Extractrice-essoreuse de grenadilles	B 2
° Affineuse-filtre	C 6
° Pressoir	B 1
° Pompes de reprise	

-Stockage des jus en attente

° Cuves réfrigérées en Inox ( 4)	G 1
° Pompe d'alimentation	

-Conditionnement des jus

° Soutireuse-doseuse-soudeuse (2)	C 5
-----------------------------------	-----

-Stockage des jus conditionnés

° Surcongélateurs (-60°C) (2)	C 4
° Chambre froide de stockage (-20°C) 15 M <sup>3</sup>	

-Branchement électrique-Groupe électrogène de secours

-Evacuateur à déchets

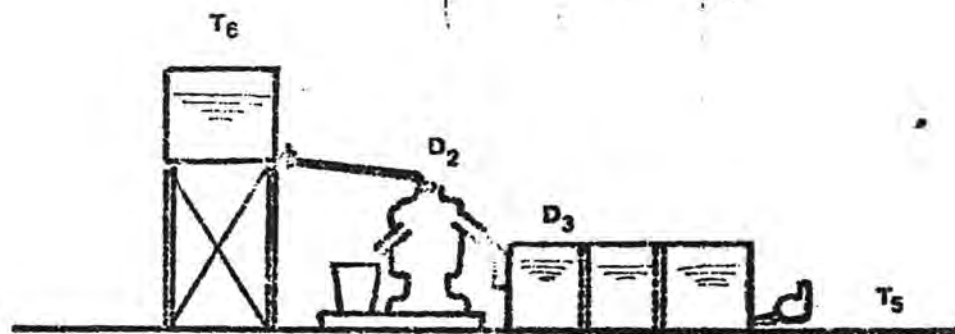
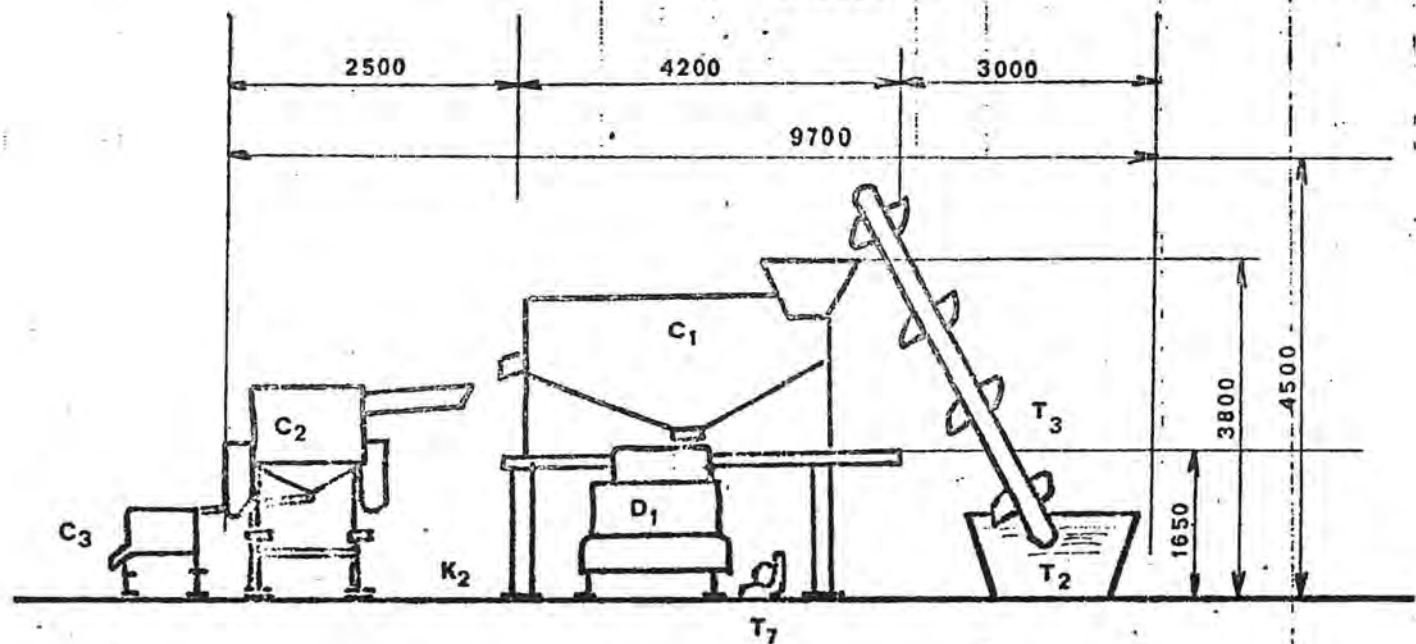
-Petit matériel de manipulation des fruits et des jus

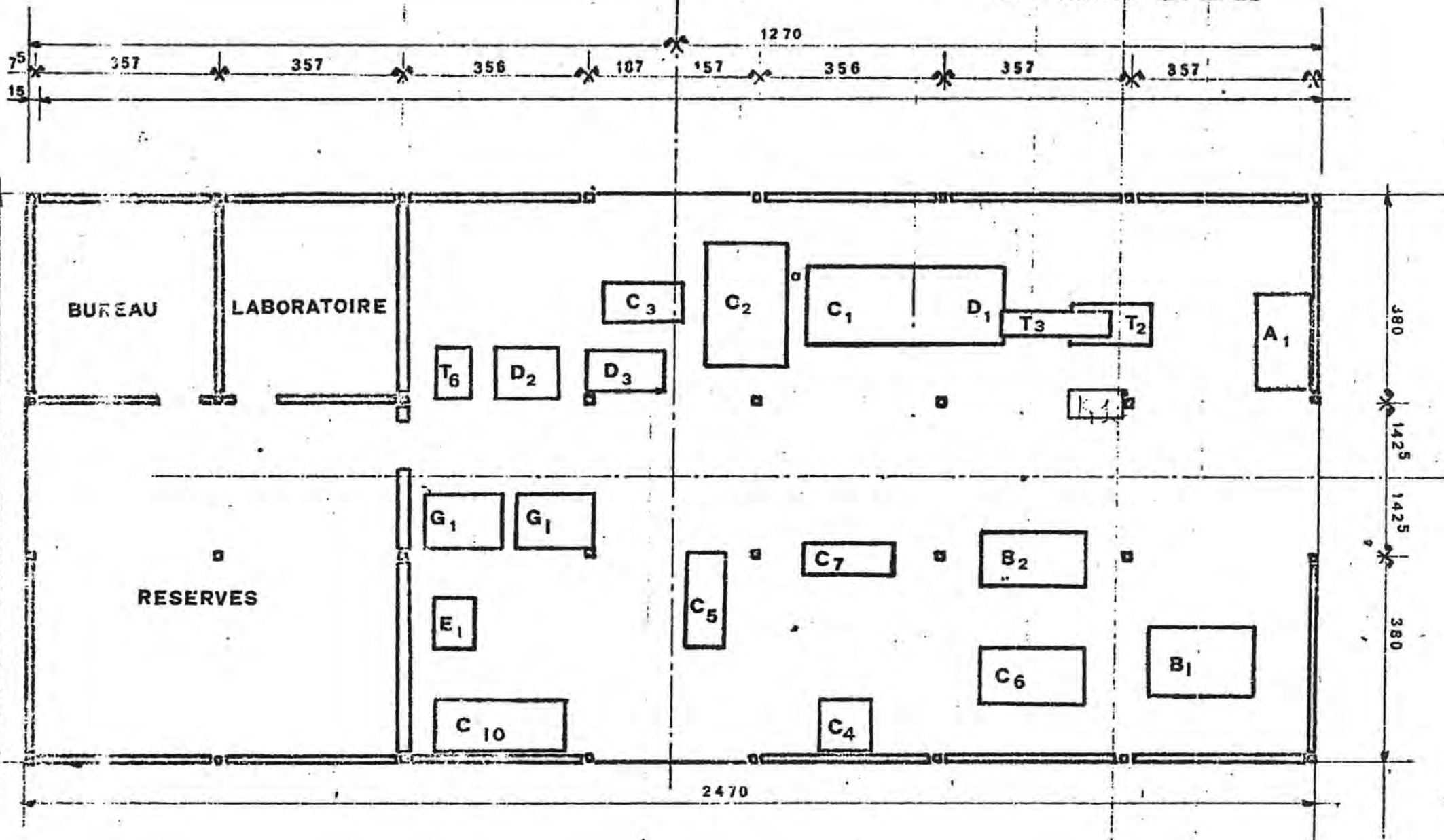
-Stocks d'emballage (sachets-godets-cartons)  
et étiquettes

PROJET ATELIER DE TECHNOLOGIE

N<sup>elle</sup> CALEDONIE

CHAINE AGRUMES





Programme des introductions des B.I.M.

<u>Espèces</u>	<u>Variétés</u>	<u>Nature</u>	<u>Origine</u>
<u>Agrumes</u>			
Porte-greffe	Citrus taiwanica	pépins	U.S.A.
	Citrus volkameriana	"	& Corse
	Citrus carrizo	"	
	Citromelo	"	--
	Citrangle troyer	"	-
<u>Variétés</u>			
d'oranges	Valencia Frost	greffons	Corse
	Valencia Campbel	greffons	
	Valencia Olinda	"	
	Hamlin	"	
	Pineapple	"	
de clémentines	S.R.A.	greffons	Corse
de mandarines	Dancy	greffons	Corse
	Osceola	"	
	Fairchild	"	
de pomelos	Shambar	greffons	Corse
	Red Blush	"	
	Marsh	"	
de limes	Tahiti	greffons	Corse
de tangélos	Orlando	greffons	Corse
	Mineola	"	
	Ortanique	"	
<u>Mangues</u>			
	Julie	greffons	Antilles
	Amélie	"	"
	Irwin	"	Afrique
	Zill	"	Afrique
	Palmer	"	Réunion
	Kent	"	Réunion
	Ruby	"	Afrique
<u>Avocats</u>			
	Peterson	"	Corse
	Choquette	"	Antilles
	Butler	"	"
	Lula	"	"
	Booth	"	"
	Tonag	"	"
	Waldin	noyaux	USA
<u>Goyaves</u>			
	Suprême W et R	graines	Antilles
	Ruby et hybrides	et	
	Acide Speer	marcottes	
	Centeno		
<u>Bananes plantains</u>	Cultivars divers	rejets	Afrique
<u>Ananas Cayenne</u>	-	rejets	Antilles
<u>Papayes</u>	Solo 8	graines	Afrique

Marché d'exportation de fruits frais

Nous avons dit à la fin de ce Rapport qu'il était prématuré d'envisager dans l'immédiat des exportations de fruits frais. Il était cependant nécessaire de connaître l'importance actuelle des importations de fruits tropicaux des pays pouvant s'intéresser éventuellement à la production calédonienne.

- L'Australie (cf. page suivante) n'importe que très peu de fruits frais . Sa production très variée couvre largement ses besoins.

- C'est le Japon qui semblerait offrir le plus de possibilités . En effet ce pays qui produit (1976) plus de 4.500.000 tonnes d'agrumes en importe cependant encore 270.000 tonnes . Israël ,pourtant très éloigné du Japon a livré en 1976 6.269 tonnes de Pomélos. Ce sont surtout les USA qui sont les plus importants fournisseurs d'agrumes au Japon.

Il est surprenant de constater que le Japon importe très peu de fruits tropicaux autres que les agrumes les bananes et les ananas. (607 t en 1976) .

Si les périodes de production calédonienne en pomelos, avocats, mangues etc... correspondent à celles des besoins japonais ( ce que nous supposons sans avoir pu complètement approfondir cette question ) il semblerait possible d'envisager avec optimisme un marché d'exportation de fruits frais sur le Japon.

o

o o

IMPORTATIONS AUSTRALIENNES (FRUITS FRAIS)

La production fruitière australienne étant très variée et couvrant largement les besoins nationaux, les importations sont très minimes. Aussi, il n'a été relevé que les chiffres concernant les fruits dits "tropicaux" groupés sous une même rubrique.

DATTES, BANANES, ANANAS, AVOCATS, MANGUES, GOYAVES et MANGOUSTANS FRAIS (en kg - 000  $\text{g}$ )

	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76
Inde	-	-	441.161	118.387	115.393
U.S.A.	-	-	-	345.772	-
Afrique du Sud	25.446	-	-	-	-
kg	25.446	-	441.161	464.159	115.393
000 $\text{g}$	6	-	8	8	10
=====					
<u>FRAISES</u>					
Pologne	-	-	-	-	57.000
Pays-Bas	-	-	-	36.781	-
Île Zélande	263.672	190.780	102.063	78.058	118.762
U.S.A.	-	-	37.625	13.571	-
Mexique	-	-	17.010	-	-
kg	263.672	190.780	156.698	128.410	175.762
000 $\text{g}$	225	193	126	104	177
=====					
<u>NOIX DE CAJOU</u>					
kg	2.255.894	2.798.605	1.086.665	1.272.048	1.560.032
000 $\text{g}$	2.883	3.589	2.799	3.900	5.460
=====					

o  
o o

Cours du  $\text{g}$  australien : 100  $\text{g}$  = 601,994 Fr  
 " " 677,101 "  
 " " 608,930 "  
 " " 560,702 "  
 " " 505,446 "

Population : 13.640.000 habitants

## IMPORTATIONS JAPONAISES (FRUITS FRAIS) - en kg et en 000 yens

Provenances :	1972	1973	1974	1975	1976
<b>PANCIERS</b>					
U.S.A.	12.485.263	15.257.738	18.630.472	20.222.318	21.388.240
Mexique	17.000	34.531	1.900	66.304	-
Afrique du Sud	976.436	797.768	1.451.278	1.051.920	-
Israël	-	238.936	343.623	761.313	-
Swaziland	-	88.544	-	14.288	-
Formose	-	-	-	-	12.390
kg	13.478.699	16.418.367	20.437.273	22.116.143	24.400.630
000 yens	1.408.411	1.830.726	2.471.613	3.266.593	3.509.961
<b>STROUPE &amp; LIMES</b>					
U.S.A.	78.623.543	91.113.784	92.943.899	63.305.421	92.767.855
Mexique	35.440	76.143	1.800	3.878	453
Formose	-	4.343	-	-	-
Israël	-	56.175	-	-	-
Ile Zélande	-	17.327	-	-	-
Afrique du Sud	-	-	29.865	259.475	-
Guatemala	-	-	-	2.171	-
kg	78.658.983	91.267.772	92.975.561	61.050.945	92.768.308
000 yens	11.665.312	12.931.205	16.545.406	14.729.851	15.521.492
<b>POURRIERS</b>					
U.S.A.	88.507.051	105.229.631	142.889.360	131.845.151	139.871.353
Mexique	502.577	625.409	864.009	1.627.013	1.848.800
Israël	-	3.557.690	5.782.176	11.930.958	6.265.796
Surinam	47.935	150.051	-	-	-
Equateur	1.964.675	5.499	-	-	-
Afrique du Sud	410.632	100.542	-	-	-
Swaziland	-	-	1.902.939	1.299.233	3.716.882
Ile Zélande	-	-	482	-	-
kg	91.432.880	109.695.081	151.438.966	146.702.355	151.756.831
000 yens	10.278.691	9.778.754	14.894.300	17.769.352	17.984.481
<b>DIERS AGRULES</b>					
Formose	778.750	1.373.549	1.446.660	682.900	968.630
U.S.A.	589	-	265	-	-
Rép. de Corée	-	3.972	-	-	-
kg	779.339	1.377.521	1.446.925	682.900	968.630
000 yens	114.670	221.508	290.315	145.567	205.512
<b>DIERS</b>					
Chine	283.920	-	-	-	-
Formose	215.170.973	223.311.448	140.530.122	97.433.046	81.697.856
Philippines	334.401.913	442.188.370	627.796.955	763.278.180	713.905.277
Guatemala	214.588	-	-	-	-
Costa Rica	20.270.530	6.506.377	10.669.970	1.936.894	3.173.078
Equateur	472.541.773	258.966.910	78.166.571	31.460.873	33.451.545
Indonésie	-	164.892	-	-	-
kg	1.062.853.697	931.137.937	857.213.618	894.110.993	832.227.736
000 yens	45.481.996	33.422.649	37.590.305	48.474.909	47.768.144

Provenances	1972	1973	1974	1975	1976
<b>ANANAS FRAIS</b>					
Ryu Kyu	1.000	-	-	-	-
Formose	62.413.636	44.913.984	7.243.850	14.143.127	8.493.925
Thaïlande	2.955	20.776	-	897	-
Philippines	8.791.608	10.523.480	28.771.543	40.029.004	53.854.632
U.S.A.	37.874	77.098	85.835	44.759	28.180
Océanie Fr.	-	1.072	-	-	-
Mexique	-	-	1.000	-	-
Australie	-	-	598	571	811
Sri Lanka	-	-	-	-	6.246
kg	71.247.073	55.536.410	36.102.826	54.218.358	62.383.794
000 yens	3.050.095	2.294.664	2.403.573	3.789.321	4.845.501
<b>AVOCATS, MANGUES</b>					
<b>COY.VES .....</b>					
U.S.A.	47.093	88.809	84.033	76.057	126.236
Mexique	10.166	129.885	326.180	326.815	371.331
Ile Zélande	-	762	-	-	-
Fidji	-	985	793	-	-
Formose	-	-	216	-	45.401
Madagascar	-	-	5.872	1.599	-
Haiti	-	-	387	543	-
Thaïlande	-	-	-	260	-
Philippines	-	-	-	6.360	64.373
Océanie Fr.	-	-	-	2.222	-
kg	57.259	220.441	417.481	413.856	607.341
000 yens	33.411	110.979	240.861	256.880	367.481

o  
o o

**PRODUCTION d'AGRUMES EN 1976 - (en tonnes)**

Oranges .....	389.000
Satsumas .....	3.873.000
Pomelos .....	48.000
Autres .....	213.000

Cours du yen :	1972	100 y = 1,6795 Fr	1975	100 y = 1,4560 Fr
	1973	" 1,6250 "	1976	" 1,6800 "
	1974	" 1,5390 "		

Population : 1976 112.777.000 habitants



